

2023

CODASE

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
DU COMITÉ DAUPHINOIS
D'ACTION SOCIO-ÉDUCATIVE**



LES ADMINISTRATEURS

MARTINE COMTE
Présidente

JACQUES DURAND
Vice-Président

PIERRE SAVIGNAT
Secrétaire général
Président Commission
Evaluation-Qualité

MARIE CHRISTINE THEPAUT
Secrétaire Adjointe
Présidente Commission
Ressources Humaines

JEAN LUC DUPERRET
Trésorier

ANNIE DESCHAMPS
Présidente par intérim
Commission R.H.

BRUNO MONTANIER

LUC FOUQUET
Président Commission
Finances et Patrimoine

JOELLE DECHERF

CHANTAL MEUNIER

CLAUDE MORIN

AÏCHA MADHI

YANNIK OLLIVIER †

MONIQUE MIGNOTTE-LE LOUS

DANIELLE DURAND POUDRET

CLAUDINE GONTHIER

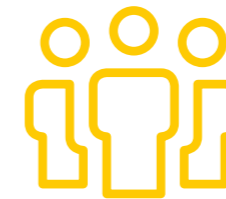
au 22 juin 2023

LE CODASE EN 1 COUP D'OEIL

2023



10 000
personnes ayant bénéficié
d'actions de l'association



1075
jeunes
accompagnés
par la
Prévention
Spécialisée

PROTECTION DE L'ENFANCE

7 services

1701 enfants accompagnés en aide éducative
1243 rencontres enfant-famille médiatisées
5070 participations à une action collective avec
la Prévention Spécialisée
1149 accueils à la Maison Des Adolescents
128 enfants hébergés

326
salarié.es

16
bénévoles

5
Commissions

11
directeurs (DG-Dir-DA)

SOCIO-JUDICIAIRE

5 activités

1365 enquêtes sociales rapides
281 médiations pénales majeurs
596 rendez-vous d'auteurs
de violence intra-familiale
– 140 enfants concernés

MEDICO-SOCIAL

3 services

601 personnes accompagnées en addictologie
52 enfants accompagnés au DITEP
27 appartements de coordination thérapeutique



EN 2023

1 Assemblée Générale Ordinaire
5 Conseils d'Administration

14 Bureaux

4000 heures de bénévolat de
gouvernance

RAPPORT MORAL

Martine COMTE, Présidente du CODASE

Comme l'an passé, je voudrais, dans ce rapport moral de notre belle association, retracer rapidement les événements qui ont marqué l'année 2023, et vous livrer les pistes de réflexion, de préoccupation et d'action qui en découlent.

J'aurais bien voulu confier cet exercice à ChatGPT, qui aurait fait la synthèse à ma place, et aurait, sans nul doute, agrégé, sans affect ni état d'âme, les éléments marquants qui ont ponctué notre route et aurait tracé, en langage politiquement correct, et avec détermination, les perspectives de l'année ou des années à venir. Mais il m'a paru plus intéressant de ne pas utiliser cet outil pour lui demander ce qu'il ne sait et ne doit pas faire, c'est à dire le laisser penser à notre place, même si, dans un avenir proche, il nous appartiendra de nous en saisir, pour nous aider et simplifier des tâches chronophages, en sachant aussi quelles sont ses limites et ses dangers et comment y faire face.

Donc, que s'est-il passé en 2023, qui nous a marqués ? D'abord, la disparition de Yann Ollivier, qui nous avait rejoint en tant qu'administrateur en juin 2021 et avait pris part à nos travaux, avec l'enthousiasme, l'intelligence et l'humour qui le caractérisaient. Il s'était investi dans le pôle socio-judiciaire, fidèle en cela à la robe d'avocat qu'il avait si longtemps portée. Il convient à cet instant de le remercier et de lui rendre hommage, son expérience d'élu ayant également constitué pour notre association un apport majeur. Notre association ne pourrait pas fonctionner sans un conseil d'administration engagé, innovant, pluriel, riche d'expériences différentes, plus ou moins longues et empreintes de la sagesse que confère parfois l'âge, ou de la vitalité qui accompagne l'exercice d'une activité professionnelle encore présente. C'est pourquoi je salue et remercie très vivement toutes celles et ceux qui acceptent de donner une part non négligeable de leur temps, qui partagent leurs compétences, leurs idées, leurs convictions, pour que la gouvernance du CODASE soit efficace, ouverte, solide et courageuse. Je suis donc très heureuse que notre association ait accueilli cette année Régis POUYET et Liliane PERRIN, déjà fortement investis et appréciés.

Venons-en maintenant aux traits saillants du parcours accompli par les équipes du CODASE. Malgré des difficultés considérables liées à la crise des recrutements, qui engendrent problèmes dans le fonctionnement des équipes et dégradation des conditions de travail, aux tensions financières, marquées par l'inflation et les incertitudes budgétaires, liées enfin aux carences majeures que rencontre notre pays en matière de santé, et notamment de santé mentale et de pédopsychiatrie, les différents services ont mené à bien les missions qui sont les leurs.

Le service de Milieu Ouvert a poursuivi les aménagements nécessités par la ré-internalisation de mesures d'aide éducative à domicile. Il a préparé avec loyauté les futurs contours d'une mesure en milieu ouvert indifférenciée, non plus dans le cadre d'un appel à projet, mais en adaptant ses modalités d'action aux souhaits du Conseil Départemental, dans le cadre de sa politique de protection de l'enfance.

Le Pôle Socio-Judiciaire, adossé à ce service, a notamment renforcé son action de suivi et de prise en charge des auteurs de violences intrafamiliales, mis en œuvre des médiations pénales pour les mineurs et accentué la réalisation d'enquêtes sociales rapides.

Le SAJAD a su valoriser les talents des jeunes accompagnés, au travers notamment du concert donné par l'Harmonie de Grenoble, co-construit par les enfants et les membres de l'orchestre.

Le service de droit de visite, malgré des tensions de personnel, est resté ouvert durant toutes les périodes des vacances scolaires, ce qui a évité des ruptures parents-enfants et a assuré la sécurité de ces relations dans un contexte contraint.

Le DITEP a accompagné les mineurs pris en charge dans la voie progressive de l'inclusion, nouant des partenariats solides et efficaces avec l'EHPAD voisin et les écoles ou les collèges, en appuyant concrètement les enseignants parfois démunis face aux difficultés de ces enfants.

Le service de la Prévention Spécialisée peut à juste titre se féliciter de la parfaite réussite des journées nationales de la Prévention Spécialisée, qui a eu lieu à Grenoble en novembre, dans le cadre du Comité national de liaison des acteurs de la Prévention Spécialisée (CNLAPS). Il a confirmé son rôle d'expert et de lanceur d'alerte sur la réalité des quartiers, en particulier sur l'impact du trafic de drogue et sur les phénomènes s'intensifiant, tels que la prostitution des mineures. L'équipe mobile d'écoute et d'accompagnement a accru son implication dans la prévention de la radicalisation.

Et la Maison des adolescents, pluripartite, a su développer son expertise, initiant la reprise d'une structure de ce type dans le Nord Isère.

L'Espace Adolescents a fait face à une enquête interne éprouvante, nécessitée par la dénonciation de faits de harcèlement, qui a permis de lever tout doute sur la réalité des actes allégués. Ce pôle a par ailleurs dû fermer durant les 4 derniers mois de l'année une de ses MECS (maison d'enfants à caractère social) en raison d'une pénurie de personnel. Il a saisi cette opportunité pour réorganiser son projet, de façon à offrir aux jeunes des cadres plus conformes à leurs besoins spécifiques.

Enfin, le CSAPA (Centre de soin, d'accompagnement et de Prévention en Addictologie) et les ACT (Appartements de Coordination thérapeutique), regroupés sous l'intitulé de Point-Virgule, ont préparé avec intelligence, détermination et optimisme le déménagement de leurs services. Ils sont aujourd'hui installés dans l'immeuble nouvellement acquis cours de la Libération, qui leur offre des conditions de travail et d'accueil plus que satisfaisantes. Les ACT ont vu croître leur offre de prise en charge, à la demande de l'ARS, ce qui a exigé un investissement très conséquent.

A noter enfin que la plupart de nos services ont été évalués, durant cette année, par un organisme indépendant pour vérifier la conformité de leur fonctionnement aux normes édictées par la Haute Autorité de Santé, ce qui a nécessité un travail assez considérable. Le déroulement de ces évaluations a été, il faut le rappeler, grandement facilité par le formidable travail préparatoire effectué par Pierre SAVIGNAT, secrétaire de notre association, assisté par une stagiaire, et par Estelle GRANGE. Pour le pôle hébergement de l'Espace Adolescents, cet exercice s'est doublé d'une inspection conjointe du Conseil Départemental et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, qui a conduit à accentuer la formalisation de procédures de traçabilité des actions menées. A ce titre, il faut nous féliciter, au-delà de l'investissement qu'entraînent ces contrôles, de ce que l'Etat et les collectivités locales soient exigeantes sur la façon dont les associations (ou les organismes à but lucratif) exercent les missions d'intérêt général et d'utilité sociale pour lesquelles elles perçoivent des fonds publics. C'est une garantie d'équité, de cohérence de l'action publique, et, partant, de démocratie.

Enfin, concernant le siège, et le fonctionnement de l'association, grâce à la dynamique impulsée par la Commission Finances et Patrimoine, un audit immobilier a pu être diligenté, nous permettant ainsi de bâtir une politique immobilière réfléchie et adaptée à nos besoins. Les problématiques de recrutement et de fidélisation de nos salariés sont aussi au cœur des préoccupations du siège, et notamment de la Directrice des Ressources Humaines. La mise en œuvre de formules d'apprentissage et d'alternance, couplées, je l'espère, avec le recrutement de personnes en service civique, est de nature à répondre en partie, mais en partie seulement, à nos préoccupations.

Que dire maintenant sur nos réflexions, préoccupations et projets ?

Concernant les projets, je ne peux que me référer aux orientations stratégiques que nous avons définies récemment pour les 5 années à venir, dans la continuité des précédentes, et qui ont été élaborées par l'ensemble des Administrateurs.

Mais je voudrais insister sur l'un d'entre eux, qui me paraît devoir être réalisé de façon prioritaire. Il s'agit d'associer très étroitement les personnes accompagnées, non seulement à la définition et à la mise en œuvre de leur parcours de soin ou d'insertion, mais encore de leur réserver une place précise dans nos instances de gouvernance, de sorte qu'ils soient véritablement partie prenante de notre politique associative et puissent éclairer nos choix.

A cet égard, il me faut me référer à 3 éléments. Le premier, que nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises, concerne le bilan qui sera fait dans les prochaines semaines, de la recherche action développée avec l'Université, le Charmeyran et le pôle hébergement de notre association, à laquelle participent, comme chercheurs associés, des jeunes ayant ou étant actuellement suivis par les structures citées.

Nos « apprentis sociologues » ont fait part, parfois avec difficultés, mais toujours avec justesse et sens des responsabilités, de ce qu'ils avaient vécu, apprécié, déploré, et ont émis, de façon directe ou indirecte, des propositions, parfois très concrètes, d'amélioration.

Le second élément résulte des expériences menées plus particulièrement dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, la participation des personnes concernées dans les instances de décision ou de consultation ayant contribué à modifier les politiques menées, et les recherches plus académiques initiées avec eux ayant permis de co-produire de la connaissance dans ce domaine, l'expertise de ces sujets de droit ayant été reconnue et valorisée.

Le troisième élément, et non le moindre, résulte des recommandations émises par le Comité des Droits de l'Enfant, organe conventionnel du Conseil des Droits de l'homme de l'ONU, à la suite de l'audition du rapport fait par la France les 9 et 10 mai 2023 sur l'application de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et de ses trois protocoles additionnels.

Le Comité écrit ceci, en préambule à l'ensemble de ses recommandations :

« Il prie instamment (l'Etat français) de faire en sorte que les enfants participent activement à la conception et à l'application des politiques et des programmes les concernant qui visent à atteindre les 17 objectifs de développement durable. »

Il me semble important de mettre en lien ces expériences ou recommandations concernant les personnes accompagnées avec l'investissement financier réalisé par l'Etat et les collectivités locales, et, de façon plus générale, par notre société, pour la prise en charge de l'enfance en danger, et, plus globalement, pour l'inclusion sociale. En effet, il nous appartient non seulement de mettre en œuvre des politiques qui soient véritablement efficaces pour l'ensemble de la société, mais qui soient aussi efficaces, c'est à dire respectueuses dans le temps long de l'utilisation des deniers publics. S'il est habituel d'en chiffrer le coût direct, il est beaucoup plus rare de prendre en compte le montant des dépenses consécutives aux conséquences d'une absence de prise en charge, ou d'une prise en charge mal ou peu adaptée ou tardive, que j'appellerai coût indirect ou coût caché.

Si l'on se réfère, par exemple, au récent rapport de la CIIVISE, Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants, le coût réel du problème qu'elle traite s'élève à 9,7 milliards d'euros par an, dont une large part (72,3 % du coût total,) correspond aux dépenses publiques, (Etat, collectivités territoriales,

Sécurité sociale), le reste étant constitué par la perte de richesse engendrée par l'impact des violences sexuelles sur la vie des victimes, et ce, tout au long de celle-ci (impact sur la santé physique et mentale, suicides, perte de productivité liée au surcoûts de chômage, de RSA et d'AAH).

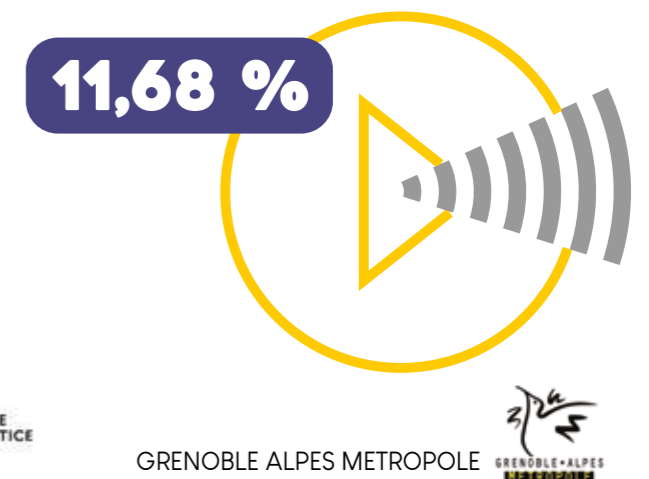
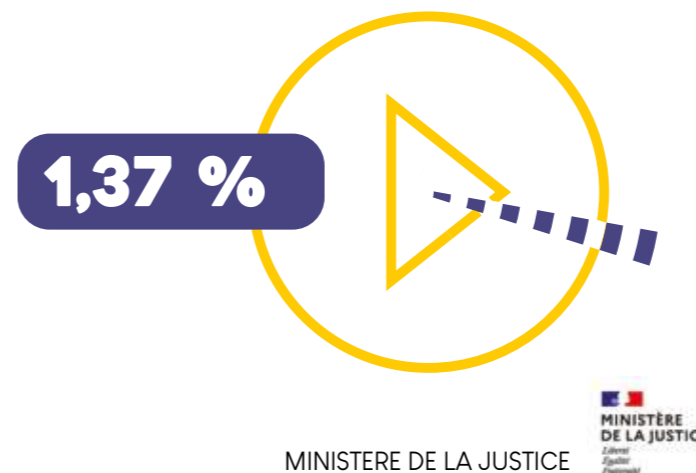
Je pense que ces études débutent et sont perfectibles, mais ce que je veux dire, c'est qu'il me semble nécessaire d'avoir une vision globale de la nécessité de prise en charge de ces réalités, et de considérer, notamment, que la prévention mérite un réel investissement, et que le coût direct pour remédier aux difficultés de celles et ceux laissés sur le bord du chemin doit être envisagé à l'aune des économies à moyen et long terme réalisées.

Il sera sans doute intéressant de prendre connaissance des conclusions du rapport de la Commission d'enquête parlementaire sur les manquements des politiques de protection de l'enfance, créée en avril 2024, pour voir quelles mesures pourraient être prises à cet égard, mais envisager aussi, à notre niveau, les changements nécessaires dans nos prises en charge.

Pour terminer ce rapport, je voudrais juste redire à l'ensemble des membres du CODASE, salariés et bénévoles, combien, pour reprendre les mots de l'UNIOPSS, ils peuvent être fiers de prendre soin, combien ils peuvent être fiers de s'engager. Ce faisant, ils participent directement à la mise en œuvre d'une véritable démocratie, laquelle implique le respect de la dignité de toutes et tous, la prise en compte des besoins de chacun, la liberté d'agir sur sa vie, la voix au chapitre.

RAPPORT FINANCIER

Décomposition des produits d'exploitation



DEPARTEMENT D'ISERE > 11 448 824 € / 12 534 671 € - ARS > 3 129 011 € / 3 285 683 € - GRENOBLE ALPES METROPOLE > 2 037 513 € / 2 231 145 € - MINISTERE DE LA JUSTICE > 429 483 € / 260 751 € - PREFECTURE DE L'ISERE > 238 000 € / 133 500 € - COMMUNAUTE PAYS VOIRONNAIS > 75 837 € / 75 000 € - DEPARTEMENTS DIVERS > 136 158 € / 145 818 € - MAIRIE EYBENS > 25 499 € / 15 707 € - SUBVENTIONS DIVERSES > 9 036 € / 84 713 € - REFACTURATIONS DIVERSES > 302 292 € / 335 068 €

● PRODUITS 2022 ● PRODUITS 2023

RECHERCHE ACTION PARTICIPATIVE SUR LE POUVOIR D'AGIR

Camille DUTHY Sociologue

Apprentis-sociologues-usagers

Quand ? Septembre 2022 - Printemps 2024
Où ? Les MECS du CODASE et le foyer d'enfance le CHARMEYRAN
Comment ? Par le dialogue des savoirs (universitaires et expérimentaux) en impliquant les jeunes concernés, en tant que co-enquêteurs.

LES COMPTES

PRODUITS

Le montant des produits 2023 s'élève à 19 387 453.83 € (dont 19 119 381€ de produits d'exploitation) soit une progression par rapport à 2022 de 8.26%. Le développement du Pôle socio-éducatif, le financement de 4/12 èmes du fonctionnement de la MDA nord par le Conseil départemental, ainsi que le financement de 6 mois de réparation pénale mineure par la DIRPJJ contribuent en partie à cette augmentation. La prise en compte des résultats antérieurs ainsi que la revalorisation de certains budgets complète l'explication.

CHARGES

Les charges d'exploitation quant à elles s'établissent à 19 403 700.91 € en progression de 7.25%. Les frais de personnel évoluent de 5.16 % par rapport à l'année 2022 ; cette évolution tient en partie à la revalorisation du point ainsi qu'à l'application de la prime SEGUR sur une année complète. Cette augmentation explique pour plus de la moitié de l'augmentation en valeur des charges.

A noter sur l'année 2023 des dépenses exceptionnelles inscrites dans « service et prestations extérieures » liées aux missions d'évaluation. A ceci s'ajoutent les conséquences de l'inflation sur l'année qui engendre une forte augmentation des fluides.

RESULTAT D'EXPLOITATION

Avec un déficit d'exploitation de - 69 871.33 € sur 2023, le résultat d'exploitation est en amélioration par rapport à l'exercice 2022 (pour rappel ce dernier affichait un déficit de 133 498 €). On peut observer que malgré l'augmentation des charges, celles-ci n'ont pas été proportionnelles à l'augmentation des produits.

RESULTAT COURANT

Le résultat courant s'établit ainsi à -78 588 €, déficit en nette régression par rapport à l'année dernière. On constate la baisse régulière des charges financières.

RESULTAT NET

Après un résultat exceptionnel de 62 364.59 €, qui s'explique cette année par des opérations de régularisation sur des exercices antérieurs ainsi que par des produits de cession liés à la sortie d'immobilisations. Le résultat net s'élève à - 16 247.08€. A noter que ce résultat tient compte du retraitement de la provision pour départ retraite suivant l'application du règlement ANC n°2018-06 et ANC n°2019-04.

Postes de charges en 2023

72,77 %



10,52 %

7,04 %

● Charges de personnel

● Services et prestations extérieures

● Impôts et taxes

● Achats matières et fournitures > 4,82 %

● Dotations courantes aux amortissements et provisions > 4,08 %

● Intérêts des emprunts > 0,18 %
● Autres charges courantes > 0,24 %
● Charges exceptionnelles > 0,35 %

RAPPORT D'ACTIVITE

Hervé TERNANT, Directeur Général



Considérer l'accompagnement éducatif comme une succession d'actes juxtaposés, quantifiables, et modélisables sous forme de procédures permet de le rendre partiellement visible et compréhensible mais ne traduit pas l'entièreté de son contenu.

On ne peut pas codifier l'intégralité de la relation éducative en processus et procédures. Il y a nécessairement une part qui nous échappe, qui doit nous échapper, et cette part est peut-être la plus importante. C'est ce qui ressort des échanges entre le Petit prince d'Antoine de Saint Exupéry et le renard sur la notion d'approvisionnement qui renvoie directement à la création des liens.

Leur discussion nous enseigne que l'essentiel est invisible et qu'on ne voit bien qu'avec le cœur.

Accueillir dans le but d'accompagner nécessite de lâcher prise, de se détacher, tout au moins partiellement, de ses propres histoires d'homme et de femme, pour offrir, dans un premier temps, juste une présence, comme une enveloppe bienveillante, pour que celle ou celui qui se présente à nous puisse y trouver un abri.

C'est une présence partiellement désencombrée et suffisamment neutre pour laisser la place aux convictions de l'autre, une présence investie, totale et vive. C'est ce « savoir être » qui permet que quelque chose puisse avoir lieu.

L'éducateur, au sens large du terme, devient alors une force qui écoute, sans trop frémir, en essayant de ne pas se laisser submerger, en écoutant les mots rares, parfois terribles et difficiles à entendre, en respectant les silences, en laissant venir par fragment les récits de la vie, ceux de l'horreur comme ceux de l'amour.

Avec la conviction entière et totale, que si un être humain peut entendre, alors celui ou celle qui parle possède une chance de reprendre place dans un monde qui a pu à certains moments dévaster et son corps et son esprit et le laisser sur le bord du chemin.

Et pour cela, il nous faut fabriquer ensemble les conditions pour que le CODASE soit et reste une organisation pensante, capable d'inventer et d'innover.

En évitant les pièges du binaire, du noir ou du blanc, du bon ou du mauvais car accompagner un être humain, c'est complexe et ça restera complexe. En s'appuyant sur les savoirs des personnes accompagnées comme sur ceux des professionnels qui les accompagnent.

Autrement dit, l'accompagnement social et humain implique de travailler collectivement dans la nuance, sur la nuance et de prendre garde aux pièges de la normalisation et de la simplification, en privilégiant le « sur mesure » plutôt que le « prêt à porter ».

C'est avec cette conviction que j'espère partagée et fort d'une capacité associative à faire front, à s'organiser collectivement pour faire évoluer les projets, réinventer les pratiques, repenser les organisations que nous relevons les défis contemporains qui se présentent à nous. En voici quelques-uns, cités ci-dessous dans un ordre aléatoire :

>>>L'adaptation de nos modes d'intervention à la transformation de l'offre médico-sociale et à l'émergence de problématiques nouvelles chez les personnes accompagnées

>>>La transformation numérique et l'émergence de l'Intelligence Artificielle

>>>La mise en œuvre de la démarche qualité

>>>Le développement de l'expression des personnes accompagnées

>>>La mise en place d'un cadre conventionnel unique

>>>La problématique d'attractivité des métiers

>>>La mise en place d'une démarche ambitieuse en matière de développement durable

Nous avons commencé à répondre à ces questions et nous allons continuer, sans y être aliénées mais en y restant reliées de façon efficace et vivante, en acceptant d'être dérangés dans nos habitudes, en maîtrisant intelligemment la pression issue du temps accéléré et contraint qui nous est demandée.

Plus les cadres associatifs seront contenant, sécurisés, démocratiques et garants des valeurs associatives qui les sous-tendent, plus les transformations pourront s'envisager en appui sur les savoirs des personnes accompagnées et des professionnels, avec l'idée que nous ne maîtrisons pas tout, que nous sommes faillibles et perfectibles, meilleurs lorsque nous réfléchissons à plusieurs et que notre objectif partagé reste la qualité de nos actions.

Plus que jamais c'est cette qualité des accompagnements qui nous anime et que nous défendons à tous les niveaux de l'association, et qui en dernier lieu doit prévaloir dans les décisions courageuses que nous avons à prendre.

Les mots de Paul RICOEUR nous confortent dans cette position :

« Lorsqu'il y a conflit entre la valeur et la norme, c'est la valeur qui doit l'emporter et cela nécessite du courage »

Avant de laisser la parole aux directions pour une présentation de l'activité de leurs services, je reprends à mon compte des propos du Président Daniel GOLBERG exprimés lors du récent congrès de l'UNIOPSS que j'adresse aux professionnels et bénévoles du CODASE :

« Si vous êtes parfois découragés, si vous avez le sentiment justifié de manquer de reconnaissance, si vous avez parfois l'impression de ne pas assez faire, voire de mal faire, sachez bien que le geste, l'action, l'attention, le sourire, la démarche d'écoute que vous engagez, même furtive, même si cela ne dure qu'un instant sont bien souvent un moment qui dure des heures, voire même une journée entière pour celle ou celui qui le reçoit. Et que grâce à cela, vous participez à réparer le monde. »

FOCUS SUR UNE INSTANCE

LE COMITÉ TECHNIQUE DES CHEFS DE SERVICE ÉDUCATIFS

Le Comité Technique des Chefs de Service du CODASE (CTCSE) est une instance associative qui participe à la mise en œuvre des orientations stratégiques validées par la Direction générale et le Conseil d'administration.

Composé de tous les Chefs de service et supervisé par un membre de la direction, il est animé par une coordination collégiale constitué de trois Chefs de service éducatif qui organisent des réunions trimestrielles.

Ces rencontres favorisent la collaboration et la connaissance mutuelle au sein de l'association, avec pour objectif principal de créer des synergies entre les services.

Le CTCSE a pour mission de garantir une liaison efficace entre les aspects techniques et stratégiques, en facilitant la communication entre les différents services pour promouvoir une approche cohérente et intégrée.

Enfin, les chefs de service sont chargés d'identifier en continu les besoins des personnes accompagnées, en abordant les problématiques transversales et en élaborant en lien avec le Comité de direction des stratégies pour y répondre de manière efficiente.





LA COMMISSION RH

> 6 réunions en 2023
Présidente par intérim: Annie DESCHAMPS

En 2023, la Commission Ressources Humaines du CODASE s'est focalisée sur des thématiques innovantes, tout en plaçant la qualité de vie, les conditions de vie au travail et l'amélioration du dialogue social au cœur de ses priorités.

Ses travaux :

- > **DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES** par le déploiement d'un plan de développement des compétences novateur et ambitieux qui favorise les formations collectives interservices et qui participe à l'amélioration de l'interconnaissance et au décloisonnement associatif
- > **ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS ET GESTION DES TALENTS** en définissant une politique active de communication externe par la participation à des job datings et des forums métiers, en développant le sourcing recrutement et en améliorant l'image employeur du CODASE
- > **APPRENTISSAGE ET PROFESSIONNALISATION**
- > **SERVICE CIVIQUE**
- > **FIDÉLISATION DES PROFESSIONNELS**
- > **CONSTRUCTION DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES RH 2024**



LA COMMISSION ETHIQUE



> 5 Commissions en 2023
Président : Patrick PELEGE

Les thématiques travaillées :

- > **ACTUALITÉS ISSUES DES PRATIQUES**
- > **INTIMITÉ**

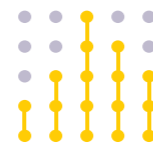
La Commission Éthique est ouverte au secteur associatif social et médico-social, à OCELLIA et à la Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Elle compte une vingtaine de membres, chaque réunion regroupant régulièrement douze personnes.

En 2023, elle a principalement travaillé, outre quelques questions d'actualité issues des pratiques éducatives et institutionnelles, sur la mise en réflexion de la question de l'intimité qui débouchera sur une journée qui aura lieu au second semestre 2024.



LA COMMISSION FINANCES ET PATRIMOINE

> 10 réunions en 2023
Président : Luc FOUQUET



- > **ANALYSE ET ETUDES DES BUDGETS PREVISIONNELS ET DES COMPTES ANNUELS** en amont de leur présentation en C.A.
- > **SUIVI** de la situation financière du CODASE
- > **RESTITUTION DE L'AUDIT IMMOBILIER PAR SITE**
- > **CONSTRUCTION ET DEFINITION** d'une proposition de **POLITIQUE IMMOBILIERE** à partir de l'analyse de l'audit immobilier
- > **ANALYSE PREALABLE, ETUDE ET SUIVI DES PROJETS IMMOBILIERS** : restauration escalier AEMO Voiron, restauration toiture Aventurine, projet dispositif de répit à Val de Virieu, Construction bâtiment Espace Adolescents Grenoble, acquisition Point-Virgule, aménagement MDA-Siège Grenoble
- > **POLITIQUE ENERGETIQUE**
- > **POLITIQUE DEPLACEMENT/MOBILITE PROFESSIONNELLE**



Président : Pierre SAVIGNAT

LA COMMISSION ÉVALUATION-QUALITÉ



- > **CONTRACTUALISATION** avec l'organisme évaluateur externe
- > **PLANIFICATION** des étapes de préparation
- > **STRUCTURATION** du recueil de la documentation
- > **ELABORATION** de nouveaux documents support et d'un outil de suivi de l'amélioration continue de la qualité (procédure Plaintes et réclamations)
- > **SUPPORT** lors du déroulement des évaluations externes

LE PÔLE AGIR POUR INNOVER



> 6 réunions en 2023

- > **APPROBATION** de la nouvelle configuration du Pôle par le Conseil d'Administration
- > **PRÉSENTATION** au Comité de Direction
- > **DÉVELOPPEMENT** de ses modalités de fonctionnement

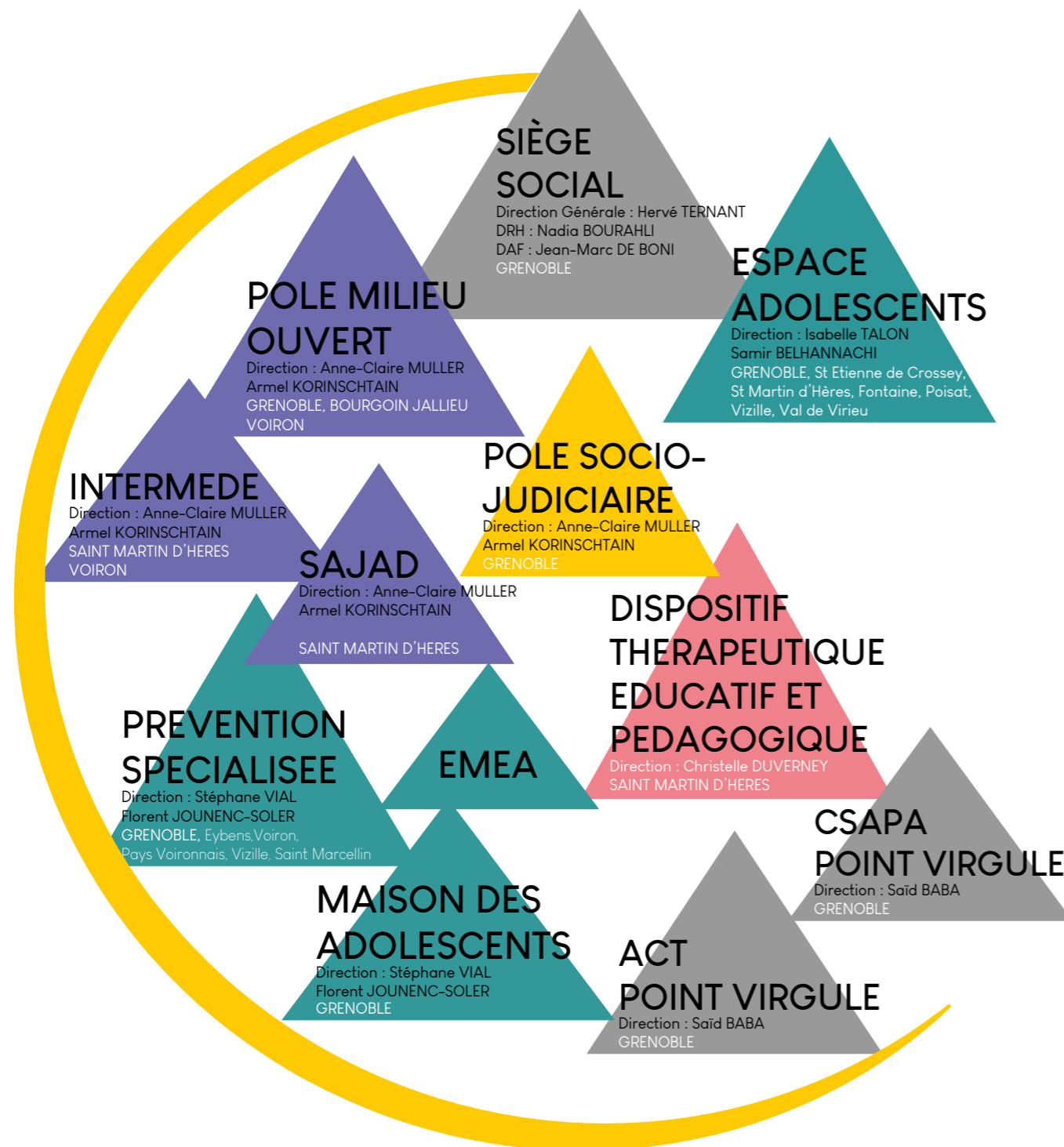
Vous avez une idée ? Ecrivez à la cellule de coordination du Pôle : agirpourinover@codase.org



RAPPORT D'ACTIVITÉ



par services & établissements



CHIFFRES CLÉS



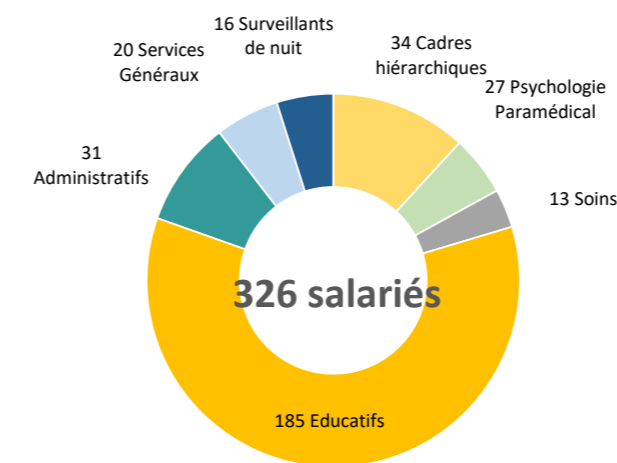
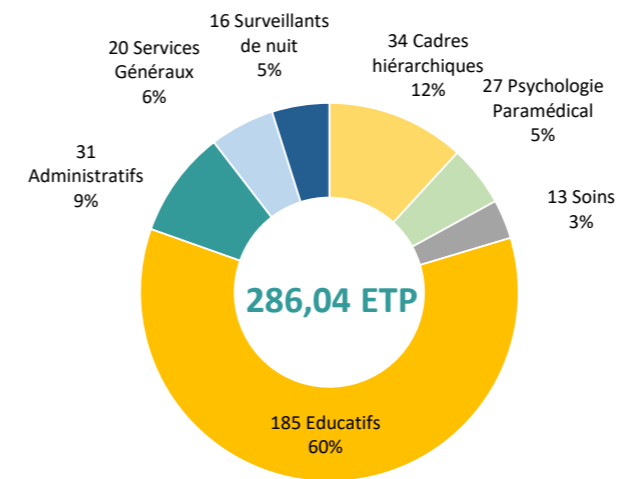
286

Effectif en ETP dont 60% en éducatif

326

Salariés dont 185 éducatifs

AU 31.12.2023



18

Travailleurs en situation d'handicap et d'invalidité

4

primes de 500 € versées aux salariés -
1 aménagement de poste de 1332 €

RECRUTEMENT

115

Offres publiées

1419

Candidatures pertinentes transmises aux
directions d'établissements

FORMATION

309

Salariés ont bénéficié de formation

139

Sur le plan de formation

170

Hors plan

100 754

Euros engagés au titre du plan de formation

TÉLÉTRAVAIL

14

Conventions occasionnelles signées

6

Conventions régulières signées

ACTION LOGEMENT

96 497

Euros de services rendus pour une contribution
de 33 250€

8

Salariés logés

5

Aides à la location
(4 garanties visales et 1 avance loca-pass)

5

Aides accession
et travaux (5 conseils en financement et en
accession)

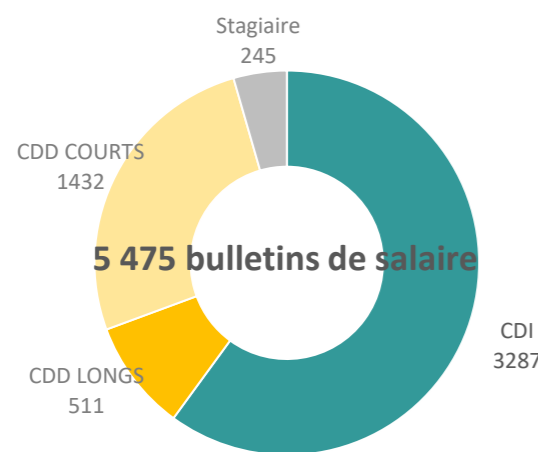
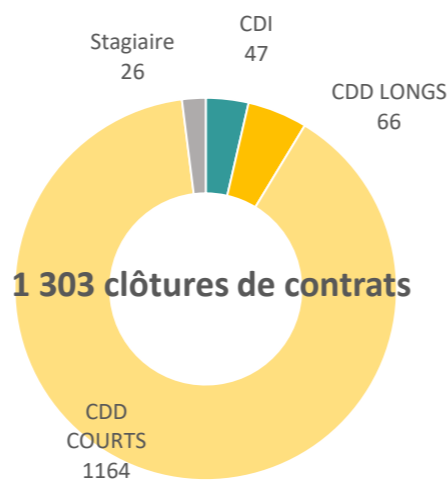
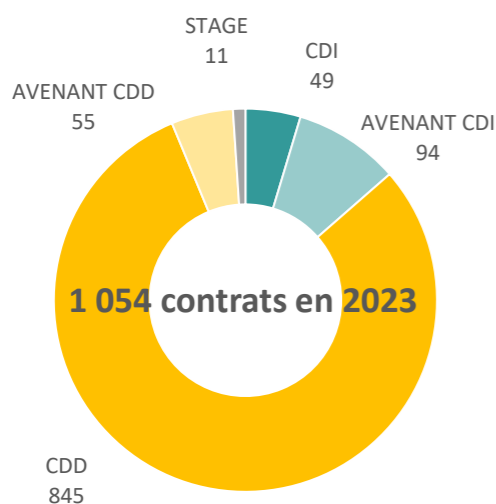


La bienveillance du service RH se reflète dans son engagement envers la qualité de vie et les conditions au travail et le développement professionnel de ses collaborateurs, garantissant qu'ils soient équipés et soutenus pour offrir un accompagnement de qualité et respectueux au public qu'ils accompagnent, grâce à des mesures inclusives et adaptatives.

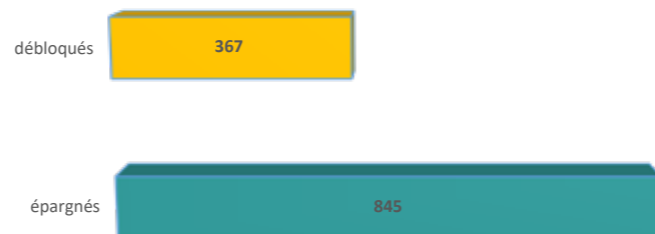
ACTIVITÉ SERVICE RH



CONTRATS



COMPTE EPARGNE TEMPS



FOCUS SUR UNE ACTION

DU STADE VERS L'EMPLOI

Le service RH investit dans des formes innovantes de recrutement. En 2023, en s'appuyant sur les valeurs du sport, les événements DU STADE VERS L'EMPLOI ont mobilisé l'équipe RH du CODASE. L'idée est simple : organismes-recruteurs et demandeurs d'emploi participent «incognito» à un match où les équipes se forment de manière tout à fait anonyme. Ces teams mixtes recruteurs-candidats où personne ne sait qui est qui et qui fait quoi vont se challenger autour d'épreuves collectives et conviviales. Ce temps sportif est suivi d'un échange plus formel de recrutement.



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Un recensement annuel de l'évolution des usages met en lumière la mise en place progressive de mesures de réduction des consommations, telles que la dématérialisation des fiches de paie, la régulation des climatiseurs en été et du chauffage en hiver, l'abandon des essuie-mains en papier et le retour de torchons en tissu partagés, dans plusieurs services ; de mesures de réemploi, telles que l'achat de seconde main ou la récupération de mobilier donné ; de mesures pour la gestion des déchets, telles que le tri sélectif des emballages et progressivement le tri des déchets végétaux.

GESTION DES RESSOURCES

520 ramettes consommées soit environ 1300 kgs de papier (584 ramettes utilisées en 2022)

MOBILITÉ

INDEMNITÉ KILOMÉTRIQUES VÉLO 29 268 kms parcourus pour se rendre au travail par 41 salariés, soit une indemnité globale reversée de 6 438 €

TRANSPORT EN COMMUN 12 043

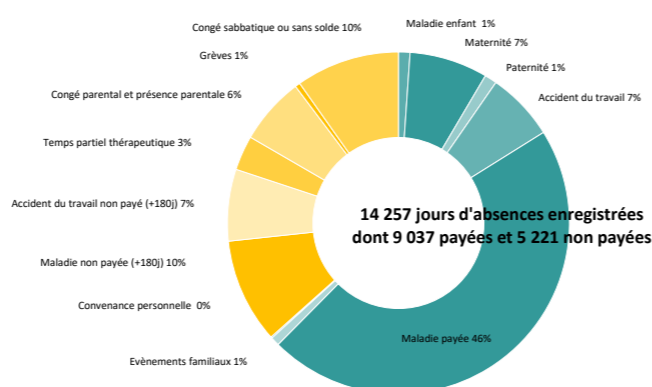
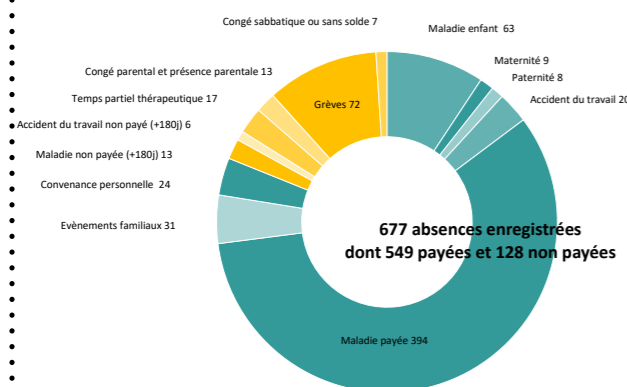
euros de participation aux frais de transport pour 41 salariés ayant effectué la demande

EQUIPEMENT INTERNE 21 métro-vélos, 2 trottinettes électriques et 5 vélos électriques

ACTIONS 1 enquête sur les pratiques de mobilité des salariés (88 réponses)

1 challenge mobilité interservices (407 km évités)

ABSENCES





PLAN D' ACTIONS (EXTRAIT)



Des professionnels formés aux psychotraumatismes et aux styles d'attachement avec une approche centrée compétences.



Prévenir l'épuisement des aidants en proposant du répit aux parents et aux enfants

BILAN : Plaquette réalisée par l'Assistante sociale du DITEP recensant les lieux de répit pour parents et enfants. Un *Café parents* organisé sur le thème du répit pour soutenir les parents qui en ont besoin.



Poursuivre la coopération avec les chefs d'établissement pour permettre l'inclusion des enfants dans les établissements scolaires de leur lieu d'habitation

BILAN : Travail avec l'ensemble des chefs d'établissement des lieux de scolarisation. Lorsque qu'un partenariat débute avec un nouvel établissement scolaire, le DITEP demande un temps de rencontre en présence de la Cheffe de Service ou de la Directrice pour présenter les missions du DITEP. Inclusion en établissement scolaire : 75% enfants ; 25-30 établissements scolaires



Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles par la formation

BILAN : Formation au psychotraumatisme réalisée en avril et juin 2023. La Directrice et la Cheffe de Service ont participé à cette formation avec l'ensemble de l'équipe de professionnels. Cela nous a permis de faire encore plus équipe, d'adopter un langage commun, de repérer les besoins et limites de chacun des professionnels et d'instaurer entre les professionnels une dynamique de travail encore plus solide. Cette formation nous a permis de prendre conscience qu'environ 2/3 des enfants accompagnés par le DITEP ont vécu des psychotraumatismes et qu'il s'agit de venir mettre en place des accompagnements très sécurisés pour permettre aux enfants d'être accessibles à la relation pour pouvoir progresser.

CHIFFRES CLÉS




6424
Journées réalisées pour l'accueil de jour

2800
Journées réalisées pour le SESSAD

52
Enfants accompagnés en file active

2
Conseils de la Vie sociale et 5 *Cafés parents* organisés les samedis

C'EST QUOI LA BIEN TRAITANCE DANS MON SERVICE ?



C'est écouter, sans juger, les parents des enfants que nous accompagnons. C'est nous rappeler que les parents font comme ils peuvent en fonction de leur histoire et non comme ils veulent.

FOCUS SUR UNE ACTION

En 2023, les enfants du DITEP et les personnes âgées de l'EHPAD du Bon Pasteur ont travaillé avec la Compagnie du Jour la préparation d'un spectacle de fin d'année. Les enfants et les personnes âgées se sont donné la réplique durant quelques semaines et ont partagé des goûters et des sourires. La représentation a été un succès et a donné lieu à un reportage réalisé par France Bleue Isère.



MERCI AUX

PARTENAIRES HISTORIQUES

Les Centres Médico-Psychologiques,

les Chefs d'établissements scolaires,

les Enseignants référents, les référents de l'Aide Sociale

à l'Enfance, les Maisons d'Enfants à Caractère Social

et le service d'Aide Educative en Milieu Ouvert

NOUVEAUX PARTENAIRES

le Docteur Béchetoille du CMP de Saint Martin d'Hères



Suite aux ateliers de pair aideance organisés pour les parents, un petit groupe de parents du DITEP, aidé par le Pôle Agir pour Innover, a le projet d'organiser une conférence sur le thème du trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) pour aider et soutenir les parents du DITEP qui sont confrontés à ce trouble chez leur enfant.

RETOUR D'IMPACT

COMMENT JE M'APPUIE SUR LES RESSOURCES ET NON LES PROBLÉMATIQUES DANS MON TRAVAIL ?



“ Henri attend une place en MECS car il se fait régulièrement frapper, humilier par sa mère et ses frères qui ne parviennent pas à déconstruire ce fonctionnement malgré notre aide. Henri a un don qui a été repéré lorsque nous avons travaillé avec la Compagnie de théâtre : lorsqu'il est sur scène, Henri arrête d'insulter les professionnels, les copains et sublime toute sa colère en devenant un excellent troubadour. Henri est un futur artiste, nous l'accompagnons désormais dans ce sens. ”



PRÉVENTION SPÉCIALISÉE



PLAN D' ACTIONS (EXTRAIT)



Les violences entre jeunes de quartier ont été un sujet durant 2023 notamment sur les secteurs 5 (Abbaye-Jouhaux-Châtelet-Teisseire-Malherbe) et 6 (Villeneuve Arlequin-Baladins-Géants-Village Olympique-Vigny Musset) de la ville de Grenoble, souvent motivées par des rivalités territoriales, des différends entre personnes ou des tensions sociales. Cette violence adolescente s'exprime à travers des bagarres, des actes de vandalisme et parfois même des agressions physiques graves. Les réseaux sociaux exacerbent parfois ces conflits en facilitant la propagation de rumeurs et en encourageant la confrontation. Face à cette réalité, des initiatives de prévention et d'accompagnement ont été mises en place pour désamorcer les tensions et offrir des alternatives positives aux jeunes en difficulté. L'année 2023 a été également l'année de la réécriture des Contrats Territoriaux d'Objectifs-COT, conduite conjointement par Grenoble Alpes Métropole et le service de Prévention.

1

Développer de nouveaux partenariats sur les territoires impactés par l'économie parallèle

BILAN : Sollicitation de l'Etat, du Conseil Départemental de l'Isère, de Grenoble Alpes Métropole, de la ville de Grenoble, du Procureur et des services de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités-DDETS. Mise en place en externe d'une réponse publique sous la forme d'une plateforme co-animée par le Procureur et la DDETS autour des situations pré-prostitutionnelles des mineurs(es). Accès plus aisé et définition de process avec la Gendarmerie et la Police Nationale. Elaboration en interne d'un guide de bonnes pratiques.

2

Structurer un pôle « interventions scolaires »

BILAN : Articulation des dispositifs REBOND/PE/RE/ EPS. Mise en place d'un coordonnateur des dispositifs scolaires en interne au service. Mise en place de commissions « scolarité » mensuelles transversales. Harmonisation des outils/pratiques/évaluations. Production d'un diagnostic.

3

Pilotage des journées nationales (9 et 10 novembre 2023)

BILAN : Elaboration d'un cahier des charges. Mise en œuvre en co-pilotage de l'événement avec Prévenir/ ADDAP 13/ APASE / CNLAPS. Recrutement d'un poste dédié à l'organisation. Mise en valeur de la Prévention Spécialisée et du CODASE sur le Département et au niveau national. Articulation des financeurs et des acteurs de la Prévention Spécialisée. 800 personnes présentes. Présence de représentants du gouvernement, de l'Etat, du Département, de la Métropole et de la Ville de Grenoble. Participation accrue du personnel du CODASE durant l'événement. Retour très positif. Engagement important des professionnels du service durant l'événement

CHIFFRES CLÉS



1885

Jeunes connus

1075

Jeunes accompagnés

32,9%

Du public accompagné sont des jeunes filles

39,5%

Du public accompagné est nouvellement connu en 2023

21,1%

De situations de protection de l'enfance

781

Familles connues

384

Familles accompagnées

5070

Participations à une action collective avec la Prévention Spécialisée (3980 participations à une action collective en 2022)

291

Jeunes ayant participé à un chantier Synergie (250 participations à un chantier en 2022)



MERCI AUX

PARTENAIRES HISTORIQUES

La Préfecture de l'Isère, le Conseil Départemental de l'Isère, les missions locales,

Grenoble Alpes Métropole, GRENOBLE, VIZILLE, EYBENS, St MARCELLIN, VOIRON,

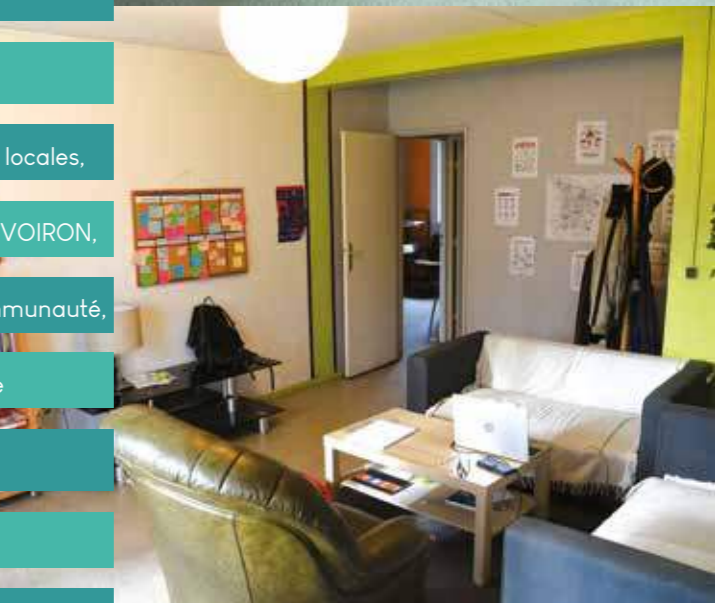
la Communauté d'agglomération du Pays voironnais, Vercors Isère Communauté,

l'Education Nationale, le CNLAPS, la Protection Judiciaire de la Jeunesse

NOUVEAUX PARTENAIRES

la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités,

le Parquet de GRENOBLE, la Gendarmerie Nationale, la Police Nationale, ALTHEA



FOCUS SUR UNE ACTION



TERRITOIRES INTIMES "En avril 2023, l'équipe de Voiron a mené une action autour de l'image des jeunes, celles des habitants du quartier et celle du quartier vu par les jeunes.

4 filles et 4 garçons, accompagnés par une éducatrice et un photographe, ont participé à un atelier photos. Ils ont réalisé des portraits d'habitants et ont photographié les lieux du quartier importants pour eux. Ce travail, effectué avec le centre social RIH de Voiron, a permis la réalisation de 8 cartes différentes du territoire de la Brunetière de Voiron.

Ces jeunes, âgés de 15 à 18 ans, ont mis en avant des lieux et des espaces différents, importants à leurs yeux, dans un même territoire. Ainsi la carte d'Akram met en avant des espaces sportifs (terrain de foot, de basket) quand celle d'Inès fait ressortir les espaces verts du quartier. Certains ont mis en scène leurs amis sur les photos, soulignant par là

que les lieux identifiés sont avant tout des espaces de socialisation.

Ces cartes ont ensuite été imprimées et présentées lors de la fête du quartier Brunetière en juin 2023 en même temps que les portraits d'habitants. Ces cartes sont pour chacun des jeunes une trace de l'utilisation de leur territoire qu'ils partagent avec les habitants du quartier mais aussi avec l'extérieur. Une manière de s'approprier celui-ci et de le mettre en valeur."

Fabienne CHALMETON, Educatrice





PRÉVENTION SPÉCIALISÉE



RESSOURCES



COMMENT JE M'APPUIE SUR LES RESSOURCES ET NON LES PROBLÉMATIQUES DANS MON TRAVAIL ?

Le service de Prévention Spécialisée porte un dispositif de prise en charge d'élèves exclus temporairement de collèges depuis de nombreuses années, la Permanence Éducative.

En réfléchissant aux outils et techniques d'entretiens que nous pouvions utiliser lors de ces rencontres individuelles, je me suis rapproché de l'équipe EMEA, qui est formée dans le cadre de son intervention au Good Lives Model (GLM), méthode de réhabilitation des populations délinquantes qui s'appuie sur des outils qui se veulent à la fois neutres, bienveillants, « ludiques ». Visant à favoriser la recherche de la motivation intrinsèque au changement pour réduire les comportements dysfonctionnels, en mettant la personne au centre de l'accompagnement, cette méthode pouvait peut-être être utilisée dans un autre cadre, avec un autre public, plus jeune et pas encore ancré dans un comportement déviant.

Les outils présentés et réadaptés par les collègues me sont très vite apparus comme réutilisables dans le cadre de ces temps d'entretiens individuels liés à une sanction, que sont les Permanences Éducatives (P.E). J'ai donc fait le choix de tester ces outils par moi-même avant de les présenter aux autres collègues qui « animent » des P.E.

Lors d'une P.E de 3 heures avec un élève que je connais bien et qui fréquente régulièrement le local de l'équipe, j'ai fait le choix d'utiliser deux outils en particulier : la version EMEA de « SPHERE », puis dans l'enchaînement, la grille de « l'entretien temporel ». Ces deux outils m'ont permis de me décentrer d'un entretien classique, en venant faire tiers dans la relation déjà établie. Utilisés comme support et objet de la rencontre, perçue comme plus collaborative, ils ont permis de creuser, d'approfondir des sujets que j'aurais eu plus de mal à aborder lors d'un entretien classique.

SPHERE a été proposé en premier, comme porte d'entrée, afin d'identifier le temps que passe l'élève sur ses activités et de le mettre en parallèle avec ce qui a le plus d'importance dans sa vie. C'est l'élève qui a lui-même complété la feuille A3, se prenant au jeu de cette représentation visuelle et hiérarchique

de certains éléments de sa vie, notamment en termes de relations (amis, famille, adultes).

L'entretien temporel est venu compléter ce travail sur soi de l'élève, en amenant une autre notion, celle d'une projection sur le futur, en relation avec le présent et les événements marquants passés. Cette fois-ci, le choix a été fait de laisser parler l'élève, la prise de note sur le document étant faite par l'éducateur.

Cette combinaison de positionnement spatial et temporel a permis d'approfondir certains aspects et d'amener à mieux comprendre où se trouvent les enjeux pour cet élève. Le sujet des relations, particulièrement, est revenu de manière frappante à travers les deux outils. L'absence du père, sujet douloureux et difficile à aborder pour lui jusque-là est apparue naturellement dans le cadre de l'entretien temporel, à travers les éléments marquants du passé. Un projet d'avenir s'est également dessiné de manière plus concrète et inscrite dans une forme de logique temporelle.

L'utilisation de ces outils s'est avérée correspondre aux objectifs de la P.E, en faisant notamment émerger les ressources positives et pertinentes de ce jeune dans son parcours de vie et de collégien. Suite à une présentation collective, dans le cadre de la commission scolarité, d'autres collègues ont utilisé ces outils. Les retours que j'ai pu en avoir sont très positifs, notamment pour la frise de l'entretien temporel, qui vient ancrer la personne dans son récit et l'aide à se projeter vers des objectifs clairement identifiés avec des forces mobilisables.

Arnaud BILLET, Educateur



(J'ai trouvé) un espace de liberté de parole. Je peux dire des choses que je ne dirais pas à mes copains ou à ma famille, ça serait trop risqué pour moi.

RETOUR D'IMPACT



EMEA

EQUIPE MOBILE D'ÉCOUTE ET D'ACCOMPAGNEMENT
Prévention de la Radicalisation violente



PLAN D' ACTIONS (EXTRAIT)



En 2023, l'équipe EMEA a pris en charge 19 situations dont 10 nouveaux signalements saisis en Cellule de Prévention de la Radicalisation et d'Accompagnement des Familles-CEPRAF. Dans le même temps, l'équipe a aussi été sollicitée par 2 assistantes sociales, 2 professionnels du secteur éducatif, ainsi que 6 parents, pour échanger sur 10 situations sujettes à inquiétudes et orienter le travail en fonction des éléments analysés.

En parallèle, dans le cadre expérimental de la prise en charge sociale de jeunes femmes faisant l'objet de retour de zone Irako-Syrienne, le secrétariat général du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation-SG-CIPDR a sollicité l'équipe de soutien nationale pour assurer l'évaluation et le primo-accompagnement d'une situation sur une durée de trois mois.



Pérenniser et sécuriser EMEA

BILAN : Pérenniser l'action sur plusieurs années, afin de sécuriser les professionnels et la mission. La sécurisation des professionnels est réalisée par leur passage en CDI. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec le Secrétaire Général du CIPDR pour évoquer la sécurisation des financements par le biais d'une labélisation et d'une pluri-annualisation des conventions.

EMEA a été reconduite en 2023. Extension de son intervention sur une mission nationale via le Comité National de Liaison des Acteurs de la Prévention Spécialisée-CNLAAPS. Sollicitation du Parquet général et de la Préfecture de la Drôme pour l'installation d'une équipe sur le département.



Formation à l'utilisation du Good Lives Model

BILAN : Travailler le parcours des jeunes par le prisme d'IVIE (Investissements de Vie), évaluations sur l'accompagnement des jeunes. Formation EMEA + utilisation et supervision par l'ARCA. Initiation et préformation du pôle scolaire avec des premières expérimentations sur les Permanences éducatives. Sensibilisation par EMEA du reste du Service.

90%

Des jeunes suivis sont des mineurs

55%

Des jeunes suivis sont des filles



Ce n'est pas le doute, c'est la certitude qui rend fou.

NIETZSCHE



COMMENT JE M'APPUIE SUR LES RESSOURCES ET NON LES PROBLÉMATIQUES DANS MON TRAVAIL ?

- + Identification des forces personnelles
- + Objectifs orientés vers les ressources
- + Renforcement des connexions sociales
- + Encouragement de l'autonomie
- + Soutien à développer un sentiment d'auto-détermination
- + Valorisation des expériences positives



FOCUS SUR UNE ACTION

L'ÉQUIPE DE SOUTIEN NATIONAL

Dans la continuité de 2022, nous avons affiné le modèle d'intervention de notre équipe mobile nationale financée par le CIPDR, qui est devenue l'Équipe de Soutien National.

Elle est activée sur demande du CIPDR pour soutenir les préfetures sur des situations complexes sur lesquelles le droit commun n'a pas de prise dans un département dépourvu d'équipe mobile dédiée, mais bénéficiant d'une CPRAF.

L'objectif était de conduire une évaluation individuelle, d'identifier les acteurs en présence, de construire une stratégie de prise en charge, d'accompagner la mise en œuvre d'une équipe mobile et/ou d'assurer la supervision de l'accompagnement dans le cadre d'une mesure administrative de suivi CPRAF du département.

L'équipe de Soutien National peut aussi être activée pour la prise en charge des jeunes majeurs de retour de zone sans poursuites pénales et en dehors d'une protection « jeunes majeurs » (PJM). Pour rappel, l'intervention de l'équipe de soutien national concerne uniquement les majeurs en s'appuyant sur la CPRAF dont la visée est d'évaluer et de prendre en charge dans un objectif 100% prévention et ce, hors procédures judiciaires.

C'EST QUOI LA BIENTRAITANCE DANS MON SERVICE ?



La bientraitance dans la prise en charge de jeunes radicalisés implique une approche holistique qui reconnaît leur humanité et leur potentiel de réintégration. Elle nécessite un environnement sécurisé, respectueux et non stigmatisant, favorisant le dialogue et l'écoute active. Elle met l'accent sur la prévention en offrant un accompagnement personnalisé, incluant des techniques de désengagement et de réinsertion sociale. La bientraitance engage des professionnels formés à la compréhension des processus de radicalisation et à la gestion des traumatismes sous-jacents. Elle intègre également une approche collaborative impliquant la famille, la communauté et les autorités pour une réintégration durable et pacifique dans la société.

MERCI AUX

PARTENAIRES HISTORIQUES

La Préfecture de l'Isère, les acteurs de la Cellule de Prévention de la Radicalisation et d'Accompagnement des Familles-CEPRAF,

le Conseil Départemental de l'Isère-CD38, le Comité National de Liaison des Acteurs de la Prévention Spécialisée-CNLAAPS

Secrétariat Général du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation-SG-CIPDR,

CAMPS DES MILLES, CLAIRVOYANCES, l'Association de Recherche en Criminologie Appliquée-ARCA

NOUVEAUX PARTENAIRES

Service Local de Solisariétés-SLS, AEMO, Aide Sociale à l'Enfance, Education Nationale, Ecole de la 2ème chance, MDA, CHAI, CMP,

MJC, Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi-PLIE, Centres Communaux d'Action Sociale-CCAS

PLAN D' ACTIONS (EXTRAIT)



L'année 2023 a été marquée par une forte augmentation du nombre d'accueils + 56% (735 en 2022 versus 1149 en 2023), du nombre de demandes + 31% (632 versus 483 en 2022) et par une absence de professionnels sur une longue période. Cette situation a mis à rude épreuve l'équipe, pour maintenir une ouverture permanente tout au long de l'année.

Le déploiement sur de nouveaux Territoires : Grésivaudan et Bièvre est également à souligner pour l'activité 2023.

Les actions collectives de la MDA se sont diversifiées avec des interventions dans le cadre du module "Santé" du Service National Universel. La MDA participe également aux stages de responsabilisation parentale portés par le département.

La demande de participation aux ateliers collectifs en direction des parents est croissante (89 participants) et il n'a pas été possible d'y répondre en totalité par manque de personnel. Ces ateliers favorisent un partage d'expériences et de solutions appréciées.



Mise en place de l'antenne Bièvre Valloire et Grésivaudan Nord

BILAN : Création d'une équipe d'accueillants, reprise du dispositif "Mot Passant" et mise en place d'une convention de mise à disposition d'un personnel du Prado/Ville/CD38. Organisation et opérationnalisation d'une équipe sur site. En collaboration avec le Département et la Ville de la Côte Saint-André et avec la contribution du Prado, la MDA coordonne donc depuis juin 2023 l'équipe "Espace Mot Passant" à la Côte Saint-André. Celle-ci est constituée du Psychologue du Prado, d'une accueillante de la Prévention Spécialisée du CODASE et d'une accueillante de la MDA. Le dispositif préexistant a contribué à un repérage rapide de l'équipe.

Pour le Grésivaudan, en collaboration avec le Département, une permanence a été mise en place en janvier 2023 dans les locaux du Centre Médico-Social de Villard-Bonnot ; celle-ci est malheureusement suspendue depuis octobre 2023, en raison de l'absence du professionnel.



Reprise MDA Nord Isère

BILAN : Mise en place du budget, recrutements (dont un Directeur adjoint MDA), conventions, mise en place d'une équipe, recherche de locaux, reprise des permanences extérieures, mise en réseau mais le lancement du projet est retardé.

RESSOURCES



COMMENT JE M'APPUIE SUR LES RESSOURCES ET NON LES PROBLÉMATIQUES DANS MON TRAVAIL ?

"Lorsque les personnes sollicitent un rendez-vous, souvent la perception de leurs difficultés prend toute la place. Lors de la rencontre d'une famille, d'un parent, d'un adolescent dans le cadre de l'accueil à la MDA, je porte une attention particulière aux exceptions aux problèmes exprimés. Je peux ensuite rebondir sur ces exemples et les amener à m'en dire davantage, à développer ce qui a permis que ces exceptions fonctionnent de façon intéressante. Leur permettre de porter le regard sur leurs compétences, leurs réussites, de retrouver de l'espoir, d'imaginer concrètement comment rebondir est essentiel dans cette rencontre."

Cécile GARREL, Accueillante



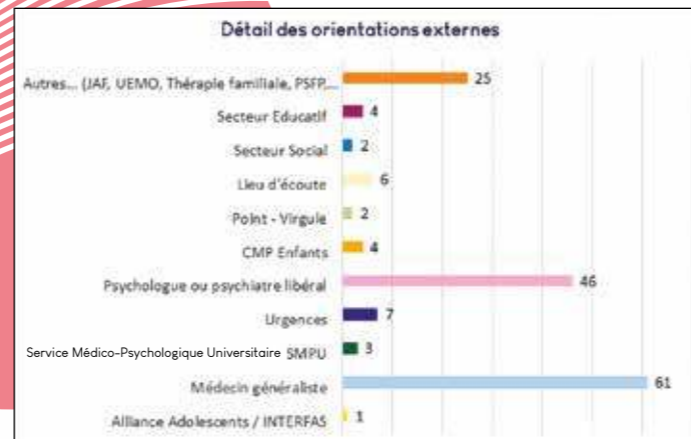
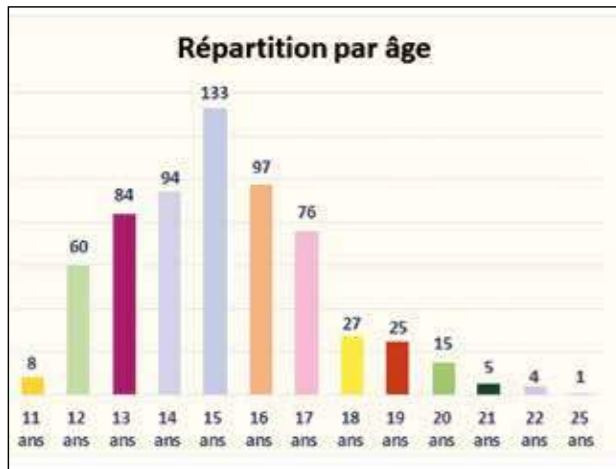


“La bienveillance en Maison des Adolescents se traduit par un accueil chaleureux et respectueux, où les adolescents se sentent écoutés et soutenus. Les professionnels veillent à créer un espace sûr où les jeunes peuvent exprimer leurs besoins, leurs préoccupations et leurs émotions sans jugement. Ils travaillent en collaboration avec les adolescents pour trouver des solutions adaptées à leurs situations, en favorisant leur autonomie et en les encourageant à prendre des décisions éclairées. La confidentialité et le respect de la vie privée sont également des principes fondamentaux, garantissant aux adolescents un environnement de confiance où ils peuvent s'ouvrir en toute sécurité.”

CHIFFRES CLÉS



1149
Accueils



FOCUS SUR UNE ACTION

MODULE SANTÉ SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)

- > 18 groupes soit (206 jeunes)
- > Thématique : Améliorer la communication, et Exprimer ses émotions et développer l'empathie”
- > Avril 2023 à Autrans : 10 groupes soit 117 jeunes
- > Juillet 2023 au Collet d'Alleverd : 10 groupes soit 89 jeunes



MERCI AUX

NOUVEAUX PARTENAIRES

- Le Territoire du Grésivaudan, Le Centre de Santé Sexuelle de la Côte-Saint-André, la Mission Locale,
- Le point d'accueil et d'écoute jeunes-PAEJ de la Côte-Saint-André, La Ville de la Côte Saint André,
- La Communauté de Communes de la Matheysine, l'association l'Enfant Bleu, l'association le Prado,
- Le Centre Médico-Psychologique de la Mure, Lycée Argouges, Lycée Ly-PPRA, FONTAINE,
- La Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports-DRAJES

MERCI AUX

PARTENAIRES HISTORIQUES

- La Sauvegarde de l'Enfance, l'Aide Sociale à l'Enfance, le Centre hospitalier Alpes Isère,
- la Protection Judiciaire de la Jeunesse, l'Institut Régional d'Education et Promotion de la Santé-IREPS,
- Les services de Prévention Spécialisée du territoire, les Centres de Santé Sexuelle
- Le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles en Isère-CIDFF
- L'Agence Régionale de Santé-ARS, Le Conseil Départemental de l'Isère



PLAN D' ACTIONS (EXTRAIT)

Le contexte et les mises en oeuvre en 2023 :

- > Lancement de la rédaction du nouveau projet de service
- > Evaluation externe du CSAPA réalisée en juillet
- > Fin de l'expérimentation des Consultations Jeunes Consommateurs Hors les Murs, la question de la pérennisation de ce dispositif est posée
- > Déménagement au 74 Cours de la Libération



Mettre en place des groupes de travail transversaux pour adapter l'installation dans les nouveaux locaux aux besoins de Point Virgule

BILAN : Affichage dans la salle d'accueil, réalisation d'un questionnaire pour les usagers CSAPA (30 retours) - Maintien des « Groupes Techniques » qui ont rassemblé des professionnels des ACT et du CSAPA. Un déménagement qui génère des inquiétudes chez certains professionnels (axe partagé avec les ACT)



Participer à la mise en place de la 1ère journée du Réseau addicto Sud Isère (RASI)

BILAN : Journée qui a eu lieu le 25 avril sur la réduction des risques et des dommages et la Prévention en addictologie. Mobilisation des professionnels (animation table ronde) Mobilisation des partenaires (temps de préparation), 120 personnes inscrites et de très bons retours.



Interpeller l'Agence Régionale de Santé pour la création d'un poste de Chef de service au sein du CSAPA

BILAN : La Direction iséroise de l'Agence Régionale de Santé reconnaît la nécessité de ce poste. Actuellement, une surcharge de travail pour la Direction sans Chef de service et un manque pour les équipes en terme de soutien clinique et partenarial sont constatés.

CHIFFRES CLÉS

601

Personnes accompagnées dans le cadre de leur addiction et 28 personnes qui côtoient un consommateur

246

Nouveaux patients

426

Hommes et 175 femmes parmi tous les usagers

155

Personnes rencontrées dans le cadre des Consultations Jeunes Consommateurs



COMMENT JE M'APPUIE SUR LES RESSOURCES ET NON LES PROBLÉMATIQUES DANS MON TRAVAIL ?

“ Dans notre métier, nous essayons de nous reposer sur la cohésion d'équipe afin de permettre un accueil bienveillant de nos usagers dans le respect de leur parcours de vie. En effet, l'équipe est un élément clé pour nous, nos collègues, et les experts addictologues, représentant autant de ressources externes sur lesquelles nous pouvons nous appuyer pour nous aider à faire face aux situations difficiles de notre travail. ”

Mme Samia HABIB et Mme Daniela MANRIQUE PRADO, Secrétaires administratives



MERCI AUX

PARTENAIRES HISTORIQUES

Le Réseau Addictologie Sud Isère, St Marcellin

Vercors Isère Communauté, VOIRON, le CHAI,

les CSAPA du territoire, la Fédération addiction,

la Ville de Grenoble, Grenoble Alpes Métropole

NOUVEAUX PARTENAIRES

L'appart (ALTHEA), Amicale du Nid 38,

Service de Santé des Etudiants,

Réseau addictologie du Voironnais

FOCUS SUR UNE ACTION

CONSULTATION JEUNES CONSOMMATEURS HORS LES MURS

Dans le cadre du déploiement des CJC HLM, Point Virgule a été accueilli au sein du Service de Santé des Etudiants (SSE) afin d'y développer une permanence hebdomadaire (1/2 journée par semaine). Ce partenaire nous avait sollicités à plusieurs reprises pour nous faire part des difficultés de prise en charge des étudiants sur la thématique des addictions.

Après un travail de partenariat efficace qui a réuni les équipes pluridisciplinaires des 2 structures la permanence a pu être mise en place dès la rentrée de septembre 2023.

La sensibilisation des professionnels du SSE a facilité le repérage et l'orientation des jeunes vers les professionnels de Point Virgule.

L'action sera renouvelée en 2024 car elle répond à un véritable besoin sur ce secteur investi par les étudiants.



« Je voudrais que rien ne change, que ça reste à une petite échelle et convivial. J'aime bien, quand je suis en salle d'attente, pouvoir croiser les autres professionnels du CSAPA que je connais depuis le temps, même s'ils ne m'accompagnent pas. Je ne voudrais pas un endroit « glauque », qui soit sombre, étroit ou renfermé. J'aime bien ici, c'est petit et grand à la fois, lumineux. »

Personne accompagnée au CSAPA

RETOUR D'IMPACT

“ C'EST QUOI LA BIENTRAITANCE DANS MON SERVICE ? ”

L'évaluation externe nous a permis de préciser ce qui semble être une évidence lorsque l'on évoque la « bienveillance ». Pour cela nous nous sommes appuyés sur une charte de la bienveillance et des outils qui l'accompagnent :



> CHARTE DE BIENTRAITANCE

1. ADOPTER en toute circonstance une attitude professionnelle d'écoute et de discernement à chaque étape du parcours de l'usager.
2. DONNER à l'usager et à ses proches une information accessible, individuelle et loyale.
3. GARANTIR à l'usager d'être coauteur de son projet en prenant en compte sa liberté de choix et de décision.
4. METTRE tout en oeuvre pour respecter l'intégrité physique et psychique, la dignité et l'intimité de l'usager.
5. S'IMPOSER le respect de la confidentialité des informations relatives à l'usager.
6. AGIR contre la douleur aiguë et/ou chronique physique et/ou morale.
7. ACCOMPAGNER la personne et ses proches dans la fin de vie.
8. RECHERCHER constamment l'amélioration des prestations d'accueil, d'hôtellerie, d'hygiène, de transports, etc.
9. GARANTIR une prise en charge médicale et soignante conforme aux bonnes pratiques et recommandations.
10. ÉVALUER et prendre en compte la satisfaction des usagers et de leur entourage dans la dynamique d'amélioration continue des services proposés.

Saïd BABA - Directeur de Point Virgule



PLAN D' ACTIONS (EXTRAIT)

L'année 2023 a vu se finaliser la mise en œuvre de l'extension de 14 à 27 places, avec l'accueil de familles.

> Repenser et adapter une pratique désormais tournée vers les enfants et leurs familles, créer les partenariats nécessaires, inclure de nouveaux professionnels à l'équipe, mesurer la responsabilité de proposer un accueil inconditionnel ; sont les tâches qui nous occupées en 2023.

> Et développer cette activité dans des locaux qui n'étaient plus adaptés, ni suffisants, grâce à l'implication et l'adaptation de chaque professionnel.

1

Mettre en place la visite de conformité pour les ACT 27 places avec l'Agence Régionale de Santé

BILAN : La visite de conformité a eu lieu et les ACT ont reçu la conformité. (outils internes et organisationnels validés par l'ARS)

2

Mettre en place des temps de formations collectives pour les équipes afin d'adapter leurs pratiques aux orientations du projet de service

BILAN : Formation aux entretiens motivationnels - Mise en place de groupes de travail et de formations sur la fin de vie en institution, parentalité et exil, le droit des personnes sans titres ni droits



CHIFFRES CLÉS

80%

Taux d'activité - avec l'accueil d'enfants porteurs de pathologie chronique et leurs familles

28

Personnes hébergées dont 4 mineurs

18

Accompagnants (père, mère, conjoints, frères, sœur) qui bénéficient de l'accompagnement global

2

Ans et 4 mois : durée moyenne d'hébergement

10

Plus d'une dizaine de nationalités représentées

1500

Accompagnements (entretien, consultation, accompagnement extérieur, visite à domicile)



MERCI AUX

PARTENAIRES HISTORIQUES

La Fédération Santé Habitat et la coordination régionale,

le CCAS de la Ville de Grenoble, Grenoble Alpes Métropole,

la fondation George Boissel, SI SIAO et 115, AIDES Grenoble,

la CPAM de l'Isère, les Centres de santé, AGECSA,

la Maison des Réseaux de Santé de l'Isère, le CHUGA,

la médecine de ville, les cabinets infirmiers,

les pharmacies Championnet et Saint Bruno, Solident

NOUVEAUX PARTENAIRES

Inscription dans un groupe de travail national piloté

par l'observatoire nationale de la fin de vie,

Le Centre de Lutte Anti Tuberculose (convention de partenariat),

L'association « parlons en » s'adressant

aux personnes touchées par la précarité et permettant l'accès

au « Lieu » un espace ressource (convention de partenariat)

FOCUS SUR UNE ACTION

COURS DE FRANÇAIS Les ACT hébergent une majorité de résidents allophones. Le niveau de français est très hétérogène, tant à l'oral qu'à l'écrit. Une compréhension insuffisante de la langue est en partie à l'origine du besoin de coordination sociale et médicale, critère primordial d'admission aux ACT.

Dans un contexte de manque criant de places dans les cours existants, deux professionnelles ont proposé le projet de cours de français au sein des ACT, grâce à une convention de bénévolat passée avec trois étudiantes en Français Langue Etrangère.

Une première séance début septembre 2023 a permis des tests de niveaux et la mise en place de trois groupes (dont une prise en charge individuelle), avant le démarrage des cours le 13 septembre.

11 séances ont eu lieu en 2023, 11 au premier semestre 2024, avec un cours d'une heure proposé tous les mercredis matin, d'abord au 17 bis rue Thiers, puis dans les nouveaux locaux de Point Virgule.

8 résidents sont concernés, avec une participation moyenne de 4 sur les 22 séances qui ont eu lieu au cours de l'année universitaire 2023-2024.

A tour de rôle, un professionnel des ACT a veillé à l'accueil du public et au debriefing avec les enseignantes à la fin des séances.

Ce projet a permis aux résidents de travailler non seulement sur leurs compétences en français, mais aussi sur leurs facultés d'anticipation, d'engagement dans la régularité, de ponctualité. Prévu dans la matinée, le cours de français leur a donné l'occasion de commencer leur journée par un projet à la fois collectif et presque sur-mesure.

Ce temps a favorisé les liens entre les résidents et avec le service, où ils pouvaient ensuite poursuivre leurs démarches avec leur référent social ou infirmier, ou se rendre à leur rendez-vous avec le psychologue.

Les perspectives 2024 montrent la richesse mais aussi la fragilité de ce projet qui repose sur l'engagement bénévole d'étudiants en FLE, dont l'entrée en Master et la nécessité d'un stage ne permettent pas une disponibilité sur l'année suivante.

Notre idée a été de proposer ce cours comme terrain de stage, ce qui nécessiterait un tutorat par un professeur de FLE. Ce projet reste en attente. Pour l'année 2024-2025, nous allons rechercher de nouveaux bénévoles, en espérant pouvoir pérenniser cette proposition.



PLAN D' ACTIONS (EXTRAIT)

- > Rédaction des fiches de poste des travailleurs sociaux
- > Mise en œuvre de l'évaluation externe des 4 services du Pôle
- > Veille législative et appropriation des impacts de la Loi Taquet sur les mesures de Milieu Ouvert
- > SAJAD/ Accueil d'un nouveau chef de service

AEMO-AED → Accompagnement des équipes dans l'attente des nouvelles directives départementales

BILAN : Cet objectif n'est pas réalisable en l'absence de directives départementales.

P.M.O → Poursuite de la mise en place d'une participation des personnes concernées dans des instances dédiées.


BILAN : La dynamique est relancée pour le site de BOURGOIN JALLIEU en présence de professionnels de Grenoble dans un premier temps, avant de dupliquer cette organisation sur les autres sites (3 rencontres organisées dans l'année). La mise en œuvre de cette action est complexe.


INTERMEDE → Ecriture et finalisation du projet de service en associant des personnes accompagnées

BILAN : Le travail de refonte du projet de service a été mené tout au long de l'année. La remise du document pour validation par le Conseil d'Administration se fera durant le premier trimestre 2024.



CHIFFRES CLÉS

AED-AEMO 
86,8%
Taux d'activité
1524
Personnes accompagnées soit 856 familles
554
Nouvelles mesures
609
Fins de mesure

AED-AEMO RENFORCÉES 
95,5%
Taux d'activité
129
Enfants, adolescents et jeunes majeurs, soit 69 familles
40
Nouvelles mesures
53
Fins de mesure



COMMENT JE M'APPUIE SUR LES RESSOURCES ET NON LES PROBLÉMATIQUES DANS MON TRAVAIL ?


“ Le Pôle Milieu Ouvert s'attache à mettre en place tout au long de l'année des formations collectives et d'accéder autant que faire se peut aux demandes de formation individuelle hors plan. Ces temps de formations sont des temps d'oxygénation, permettant d'entrevoir le travail d'accompagnement comme vecteur de possibles. ”


C'EST QUOI LA BIEN TRAITANCE DANS MON SERVICE ?

- + Autoriser chacun à nommer ses difficultés
- + Favoriser l'expression de tous, y compris des personnes accompagnées
- + Être en attention sur les ressources et points de fragilité de chacun
- + Accompagner l'évolution des parcours professionnels
- + Prendre en compte les risques psycho-sociaux
- + Valoriser et soutenir les projets innovants

La direction du Pôle Milieu Ouvert

CHIFFRES CLÉS

Service d'Accueil de Jour et d'Accompagnement à Domicile - SAJAD 
99%
Taux d'activité
48
Enfants et adolescents accompagnés
14
Nouvelles mesures
13
Fins de mesure

Service de Visites en présence d'un Tiers INTERMEDE 
85%
Taux d'activité
1243
Visites médiatisées
75
Enfants accompagnés, soit 44 familles
22
Nouvelles mesures
19
Fins de mesure

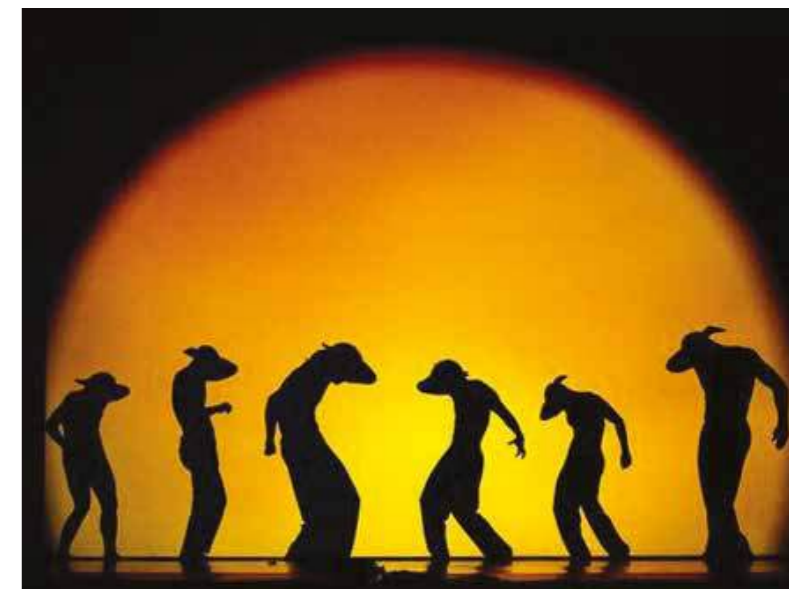


FOCUS SUR UNE ACTION

PROJET PARTENARIAL : SAJAD - HARMONIE DE GRENOBLE

Ce projet éducatif initié par une formatrice en formation au SAJAD a abouti à un concert en janvier 2024. Il a réuni tous les enfants, leurs familles et les professionnels du SAJAD autour de la musique sous différentes formes de septembre 2023 à janvier 2024.

Ainsi, grâce à l'Harmonie de Grenoble, un orchestre a été mis à disposition afin de rapprocher les enfants et leurs familles, mais aussi certains professionnels, d'un univers musical peu connu. Le bilan est très positif et chacun souhaite poursuivre sur cette belle dynamique.





- > Médiation animale sur le SAJAD et VOIRON
- > Kermesse à VOIRON
- > Camp à PALADRU pour le SAJAD
- > Distribution de jouets
- > Visite d'une ferme pédagogique



TEMPS FORTS 2023



MERCI AUX

PARTENAIRES HISTORIQUES

Les services de droit commun (CMP, MJC,

Education Nationale-EN,)

Lieux d'Accueil Enfants Parents-LAEP,

le Conseil Départemental de l'Isère,

les Magistrats, les Associations partenaires

NOUVEAUX PARTENAIRES

L'Harmonie de GRENOBLE, Pathéon Fisher



FLASHEZ POUR DÉCOUVRIR
LE DOCUMENTAIRE **SUR MESURE**
UNE IMMERSION DANS LE TRAVAIL DES ÉDUCATEURS

PLAN D' ACTIONS (EXTRAIT)



Consolider le fonctionnement du CSAAVI, notamment en pérennisant les financements

BILAN : 60 personnes sur liste d'attente. Les subventions octroyées n'ont pas permis le recrutement d'un mi-temps de psychologue supplémentaire permettant de résorber la liste d'attente.



Développer le service de médiations pénales mineurs

BILAN : 37 médiations pénales mineurs ont été attribuées depuis l'ouverture du service



Poursuivre l'expérimentation des stages de responsabilité parentale préventifs

BILAN : Commande du Département réalisée. 2 stages à titre préventif ont été réalisés - Bilan très intéressant



Poursuivre le projet de médiation parents/enfants

BILAN : Dans le cadre de la Justice restaurative, l'expérimentation d'ajustement et d'adaptation de la réponse pénale aux situations singulières, est toujours en cours et démontre son intérêt. (6 enfants concernés)



Créer le service de réparations pénales mineurs

BILAN : Création au 1er juillet 2023. 84 mesures de réparation pénale mineurs réalisées. 41 mesures ont débuté en 2023.



Poursuivre la réflexion de création d'une antenne sud Isère du centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales-CPCA

BILAN : Un projet de prise en charge des auteurs est en cours d'élaboration avec le Tribunal Judiciaire de Grenoble.

CHIFFRES CLÉS

Service d'Enquêtes Rapides - SER

1365
Enquêtes Rapides (+ 218 % en 5 ans)

281
Médiations pénales majeurs (+423 % en 5 ans)

Stages à destination des auteurs de violence :

156
Entretiens ont été réalisés

6
Sessions effectuées

45
Stagiaires, 43 hommes et 2 femmes, 30 mesures en alternative aux poursuites, 15 exécutions de peine

Stages de responsabilité parentale :

49
Entretiens ont été réalisés

5
Stages effectués

39
Stagiaires dont 26 hommes et 13 femmes, 86 enfants concernés (16 de moins de 6 ans, 37 entre 6 et 12 ans et 33 âgés de plus de 12 ans)

Centre de soins et d'accompagnement des auteurs de violences intrafamiliales-CSAAVI

104
Justiciables

768
Rendez-vous ont été proposés, 596 honorés soit 77% de rendez-vous honorés

77%
Des personnes habitent dans la métropole grenobloise

75%
Des personnes ont des enfants

(environ **140** enfants).



RESSOURCES



COMMENT JE M'APPUIE SUR LES RESSOURCES ET NON LES PROBLÉMATIQUES DANS MON TRAVAIL ?

« Passer de la dimension contrainte de l'intervention à la dimension capacitaire des personnes accompagnées nous demande une posture professionnelle qui repose sur une écoute active, neutre, sans jugement et bienveillante. En premier lieu, il s'agit de recueillir la parole de la personne au plus près de la situation réelle, situation qui est ensuite abordée en équipe pluridisciplinaire pour un accompagnement en « dentelle éducative » qui va chercher à mobiliser la personne à travers une restauration de l'estime de soi et de sa place dans la société avec pour finalité la conscientisation de l'infraction commise pour une non réitération. »

Aude IEHLE, Intervenante sociale, formée à la médiation pénale

C'EST QUOI LA BIENTRAITANCE DANS MON SERVICE ?



« Une considération des personnels, une reconnaissance de leurs compétences singulières, par ruissellement, entraîne une qualité d'accompagnement pour les personnes accompagnées »

Anne-Claire MULLER, Directrice

“

« Absolument merci pour ce stage. Très important (remise en question sur soi, prendre du recul, trouver des solutions à la situation pour ne pas tomber dans la spirale de la violence) »

”

stages à destination des auteurs de violence

MERCI AUX

PARTENAIRES HISTORIQUES

Les juridictions, le Conseil Départemental, Grenoble Alpes

Métropole, La Maison de la Justice et du droit, La Préfecture,

les associations d'aide aux victimes, le Ministère de l'égalité hommes femmes,

Le Conseil Départemental d'Accès aux Droits-CDAD, la Ville de Grenoble,

Les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, la Protection Judiciaire de la Jeunesse

NOUVEAUX PARTENAIRES

Secours populaire, Restos du Cœur, SPA, restaurant d'insertion,

les Communes (services techniques), Réseau France Services,

Services de santé (hôpital de Saint-Marcellin, professionnels libéraux,

planning familial); Archipel des Utopies, Fondation KERBER

FOCUS SUR UNE MISSION

MÉDIATION PÉNALE Chaque médiation donne lieu à plusieurs rencontres, nombre qui varie selon les propos recueillis, l'évaluation du degré de responsabilité de l'auteur quant à son passage à l'acte et la position de la victime dans ses souffrances.

S'agissant du Mis En Cause, un rappel de la Loi initie l'exercice de la mesure venant lui signifier qu'il est l'auteur de l'infraction. Tout le travail consiste à l'amener à faire des liens entre ce qu'il est, son histoire, son vécu familial et les événements qui se sont produits. L'idée est de caractériser l'élément déclencheur qui a présidé au passage à l'acte. La médiation permet la formalisation d'un temps de travail réflexif de l'auteur qui le met en condition d'initier un mouvement empathique à l'endroit de la victime.

S'agissant de la victime, le premier temps consiste à affirmer à cette dernière qu'elle est reconnue dans son statut de victime. Cette reconnaissance vient de ce fait prendre en considération ses souffrances et ses ressentis. A partir de ce cadre, le même travail (cheminement) que pour l'auteur est effectué avec la victime à savoir une réflexion sur son histoire, sur ce qu'elle est, sur son vécu familial l'amenant à identifier l'élément déclencheur qui l'a « figée » dans son statut de victime. Comme pour l'auteur, cette intériorisation (travail réflexif et cheminement) va lui redonner accès, en s'extrayant de son statut de victime, à l'empathie qui sera dirigée à l'endroit de l'auteur.

Par ce double mouvement (croisé), la rencontre devient possible.

Quant au premier cercle familial, il va jouer un rôle facilitateur dans ce cheminement croisé et donc prendre une part active dans les rencontres. Dans le cas contraire, le travail de médiation se fait en dehors de leur présence.

Aude IEHLE, Intervenante sociale, formée à la médiation pénale

“

« Ce stage était obligatoire donc je suis venu dans l'optique qu'il n'allait rien m'apporter. Puis finalement, j'en ai retenu beaucoup surtout sur l'impact de la violence sur les enfants et garder le contrôle de soi-même. »

”

RETOUR D'IMPACT




« Très intéressant comme départ pour une nouvelle approche de ces problèmes conjugaux. On a eu des réponses, des explications et des exemples afin d'avoir des outils pour mieux réagir. »

RETOUR D'IMPACT

stages à destination des auteurs de violence

C'EST QUOI LA BIENTRAITANCE EN DIRECTION DES JUSTICIAIRES ?



- + Comprendre les raisons qui ont conduit au passage à l'acte
- + Lutter contre le déterminisme
- + Proposer des actions de réhabilitation
- + Offrir des espaces de parole individuels et collectifs
- + Restaurer les liens entre auteurs et victimes

La direction du Pôle Milieu Ouvert





PLAN D' ACTIONS (EXTRAIT)



L'année 2023 a atteint son paroxysme en terme de difficultés à recruter du personnel éducatif et de soin. Le manque d'attractivité des métiers du social conjugué à la difficulté d'accompagnement des adolescents en MECS nous amène à consacrer une grande partie de notre énergie dans la recherche permanente de remplaçants et dans l'accompagnement des salariés souvent inexpérimentés. Maintenir un équilibre entre projets, créativité et encadrement de la vie quotidienne des adolescents est un véritable challenge relevé cette année encore avec engagement et convictions par des équipes et des cadres qui ne baissent pas les bras malgré les difficultés RH.

Les nombreux projets culturels et sportifs, les forums jeunes, la recherche action menée par les apprentis sociologues impulsent une dynamique à l'établissement malgré les difficultés rencontrées. Cependant, malgré notre investissement, fin août, nous avons dû prendre la décision de suspendre l'activité d'une de nos maisons. Cette « pause de 4 mois » (suspension d'accueil de 10 adolescents) a été mise à profit pour repenser certains projets d'unités et réfléchir à de nouvelles formes d'accompagnement qui verront le jour en 2024 et qui vont modifier le projet d'établissement.

2023 aura été aussi l'année ponctuée par une Inspection contrôle (avril) et la réalisation de l'évaluation externe (octobre). Si la qualité relationnelle des professionnels et l'accompagnement des adolescents ont été reconnus et valorisés, il n'en reste pas moins qu'un travail important de structuration est à faire pour répondre aux attendus de la loi et assurer une meilleure traçabilité de nos actions. Le chantier est ouvert et se poursuivra sur 2024.

Le fonctionnement des unités d'hébergement continue de reposer sur la stabilité de l'équipe de cadres qui supplée au manque d'éducateurs quand cela est nécessaire et « compense » l'inexpérience des nouveaux professionnels. Les éducateurs fil rouge prennent leur place petit à petit avec une montée en compétences qui a été remarquée par les évaluateurs.



Accompagner le changement de posture des professionnels en lien avec l'obligation de neutralité

BILAN : Evolution positive dans la posture des professionnels. Evolution dans la prise en compte des jeunes dans l'accompagnement autour des pratiques religieuses (ex : port du foulard possible pour les jeunes ; accompagnement par un aumônier pour une envie de conversion)



Se préparer à l'évaluation externe

BILAN : Travail préalable de préparation avec l'équipe cadre, puis avec l'ensemble du personnel lors d'une réunion institutionnelle - Réalisation de l'évaluation externe en octobre 2023 - Rapport d'évaluation favorable



Expérimenter un travail en partenariat pour adapter l'accompagnement spécifique de jeunes en risque de prostitution

BILAN : Formation réalisée pour 4 équipes et partenariat soutenu avec les associations CABIRIA et ALTHEA 38 - Montée en compétences des équipes dans l'accompagnement des filles en voie de prostitution. Formation initiée par le Département et réalisée pour l'ensemble du personnel concernant "le repérage des violences sexuelles" en établissement. Constat d'une diminution de l'appréhension des professionnels face à cette problématique et d'un maintien de lien avec ces jeunes filles.



Poursuivre la recherche action en vue de progresser dans la prise en compte de la parole des adolescents et de modifier les pratiques

BILAN : Implication soutenue de 4 professionnels, de 2 jeunes accueillis et de 6 anciens jeunes de l'E.A. Enquête réalisée, poursuite du travail engagé. Utilisation des expressions des jeunes pour la finalisation des documents internes (règlement de fonctionnement).

C'EST QUOI LA BIEN TRAITANCE DANS MON SERVICE ?



« Quel est ton projet ? » dit le "bon éducateur" stylo à la main, soucieux de bien remplir le document de prise en charge dit DIPEC pour les initiés.

« Vivre » répond l'adolescent.

L'éducateur pose alors son stylo, croise le regard de l'enfant, éloigne le bout de papier et sourit. L'aventure peut alors commencer.

Considérer, prendre le temps, construire, partager, être ensemble, faire, défaire, recommencer, positiver, c'est cela la bien traitance. Avoir envie d'apprendre de l'autre, partager des émotions, jouer, rire, vivre !

CHIFFRES CLÉS



24

Admissions

45 %

Des jeunes accueillis relèvent du champ du handicap et nécessitent un accompagnement sur mesure

8

Jeunes filles présentent des comportements prostitutionnels nous conduisant à développer notre travail de partenariat avec des professionnels spécialisés dans l'accompagnement de ce public

33

EIG déclarés et 8 signalements au procureur amenant à un renfort éducatif nécessaire pour gérer la situation de crise

85

salariés formés au repérage des violences sexuelles en établissement entre avril et juin 2023

846

CDD signés pour maintenir l'activité dans nos maisons

FOCUS SUR UNE ACTION

RECHERCHE ACTION PARTICIPATIVE

« Une recherche action, ça bouscule ! Une année de rencontres, de partages, d'échanges, jeunes accueillis en MECS, anciens jeunes, professionnels du Charmeyran et de l'Espace Adolescents. Nous quittons le face à face, jeunes professionnels pour un travail côte à côte. Rendez vous du mardi soir collectif, visio, travail individuel, samedi bouillonnant, les idées fusent, table ronde, comité de pilotage : échanges, confrontations de points de vue, enquête, analyse. Les apprentis sociologues que nous sommes progressent dans leur démarche et apprennent les uns des autres. Camille, Sociologue, nous guide, recadre. Olivier, accueilli depuis plus d'une année sur l'Espace Ados se révèle. Il s'engage et nous engage dans le mouvement. Du changement à venir, c'est sûr ! Retour d'enquête prévu pour septembre 2024 !

Merci à Olivier de m'autoriser à diffuser une partie du thème qu'il a choisi de traiter :

« Quand est-ce que l'avis des jeunes peut être entendu dans les décisions prises par l'institution ? Comment un jeune peut faire évoluer les règles de l'institution dont il fait partie ?

Pour moi, l'avis des jeunes doit être mieux pris en compte qu'aujourd'hui, le jeune n'a pas assez de pouvoir déjà dans les décisions personnelles, certes il est libre, mais il reste bloqué à cause d'une multitude de petites règles pas forcément utiles, ainsi, il est obligé de se justifier auprès de ses éducateurs pour quasiment chaque décision qu'il prend qu'elles soient importantes ou non ; par conséquent, des fois on renonce à certaines choses juste parce que ça vaut pas le coup de se battre 1 heure avec les éducateurs.

Quand on arrive la première chose qu'on nous fait, c'est qu'on nous lit le règlement et on nous le fait signer ; ça revient sur les conditions de l'arrivée, je ne suis pas sûr que la première envie du jeune quand il arrive est d'entendre ce qu'il a ou pas le droit de faire. Certes la plupart des règles sont justifiées mais je suis d'avis que certaines ne sont pas nécessaires et je sais même que certains éducateurs et veilleurs me rejoignent dans mon opinion. »



ESPACE ADOLESCENTS

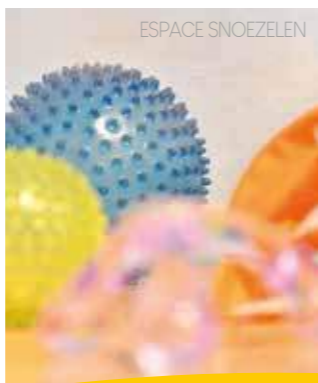


“

« Arrivée tumultueuse d'Arthur il y a maintenant 5 ans, un adolescent « étrange », déstabilisant, où pourrait-il donc bien trouver sa place ? Qui accepterait de lui faire une place ? L'Espace Adolescents se risque, frileusement au départ, de longs mois de doutes pour tous : allers retours permanents de nuits comme de jours...le train ! L'évasion possible à proximité de l'unité et il ne s'en prive pas ! Arthur voyage. Et nous appelle de jour comme de nuit ! Lassitude, découragement, nous tenons bon. Et Arthur s'installe, s'adapte, l'équipe aussi ! Du sur-mesure, nous inventons, « pataugeons », reculons, construisons avec lui. L'horizon s'ouvre et dernière ligne droite : Arthur partira cet été pour de nouvelles aventures ! Pari réussi ! »

« Parce que chacun a une place »

RETOUR D'IMPACT



MERCI AUX

PARTENAIRES HISTORIQUES

- Les services de l'Aide Sociale à l'Enfance,
- La Protection Judiciaire de la Jeunesse,
- Les services d'animation, les DITEP,
- l'Education Nationale, les IME,

NOUVEAUX PARTENAIRES

- Poursuite du partenariat avec l'Appart 38,
- La cellule de repérage des jeunes gens en risque de prostitution



COMMENT JE M'APPUIE SUR LES RESSOURCES ET NON LES PROBLÉMATIQUES DANS MON TRAVAIL ?

“ Commencer à bannir certains mots de vocabulaire : incapable, impossible, incompétent, jamais.

Accueillir sans préjugés et proposer du possible.

Réécrire nos règles de vie en rayant le mot : « interdit » ; cet exercice est en cours sur notre nouvelle unité et va demander plusieurs séances de travail même les enfants semblent surpris par cet exercice ! ”



LES NOUVEAUX LOCAUX DE POINT VIRGULE

ANNEXE

À Point Virgule, ça héberge et ça ambule

À Point Virgule, ça accueille et ça écoute
Ça imagine et ça doute

À Point Virgule, ça laisse libre et ça fait confiance
À Point Virgule, ça veut prévenir ET guérir
À Point Virgule, c'est toujours à l'heure et souvent de bonne humeur

À Point Virgule, ça consulte ça entretient ça réunie

À Point Virgule, parfois ça se fâche puis ça lâche
Ça rigole aussi et ça bâche

À Point Virgule ça sort ses antennes, ça ressent, ça partage
Ça se pose des questions
Ça tricote des idées
Ça noue des liens
Ça dénoue des tensions
Ça maille du réseau

À Point Virgule, ça monte des projets, ça démonte des évidences
Ça se forme ça se conforme et ça met les formes
Ça tient le cap, parfois ça sort de la route

À Point Virgule ça deale avec l'impuissance
Ça se cramponne à la bienveillance

À Point Virgule ça se laisse toucher
Parfois ça laisse couler
M'enfin ça ne laisse jamais tomber

À Point Virgule ça héberge et ça ambule.

Fanny MEYER, Psychologue CSAPA Point Virgule

SIEGE SOCIAL

21 rue Anatole France
38100 GRENOBLE
04.76.84.21.90
info@codase.org
codase.org

PÔLE MILIEU OUVERT

Service AED-AEMO
96 rue de Stalingrad
38100 GRENOBLE
Tel : 04 76 96 00 10
Fax : 04 76 22 03 07

14, place Saint Michel
38300 BOURGOIN JALLIEU
Tel : 04 74 43 48 40
Fax : 04 37 03 42 33

11, boulevard du 4 septembre
38500 VOIRON
Tel : 04 76 07 35 90
Fax : 04 76 05 70 45

Service AED-AEMO renforcées
11, boulevard du 4 septembre
38500 VOIRON
Tel : 04 76 31 39 94
Fax : 04 76 31 60 35

Service d'accueil de jour et
d'accompagnement à domicile
22, rue Paul Langevin
38400 ST MARTIN D'HERES
Tel : 04 76 44 94 14
sajad@codase.org

Intermède - service de visites en
présence d'un tiers
11, boulevard du 4 septembre
38500 VOIRON
Tel : 04 76 65 30 84
Fax : 04 76 05 53 66

22, rue Paul Langevin
38400 ST MARTIN D'HERES
Tel : 04 76 44 94 14
Fax : 04 76 54 08 61

MAISON DES ADOLESCENTS

21, rue Anatole France
38100 GRENOBLE
Tel : 04 76 84 24 04
www.ado38.fr

DISPOSITIF THÉRAPEUTIQUE EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE - DITEP

22, rue Paul Langevin
38400 ST MARTIN D'HERES
Tel : 04 76 44 76 34
ditep@codase.org

SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

96 rue de Stalingrad
38100 GRENOBLE
Tel : 04 76 23 11 63
preventionspecialisee@codase.org
Eybens, Grenoble, Voiron,
Pays Voironnais, Vizille,
Saint Marcellin

POINT-VIRGULE CSAPA

Centre de soins,
d'accompagnement et
de prévention en addictologie
et

POINT-VIRGULE ACT

Appartements de coordination
thérapeutique
74 cours de la libération
38100 GRENOBLE
Tel : 04 76 17 21 21

ESPACE ADOLESCENTS

78, avenue Jean Perrot
38100 GRENOBLE
Tel : 04 76 63 26 27
espaceadolescents@codase.org
Unités : Jade, Polaris, Alizés,
Cairn, Ahmea, Zéphyr,
Aventurine, Traverse

POLE SOCIO-JUDICIAIRE

Service d'enquêtes rapides
Palais de justice
Place Firmin Gautier BP 00
38019 GRENOBLE
Tel : 04 38 21 22 65

Centre de soin et d'accompa-
gnement des auteurs de
violences intrafamiliales - CSAAVI
96 rue de Stalingrad
38100 GRENOBLE
Tel : 04 76 44 94 15

Service de médiations pénales
mineurs
Tel : 04 38 49 91 50

Service de réparations pénales
96 rue de Stalingrad
38100 GRENOBLE

